

119 Palestiniens tués depuis lundi

CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ À GHAZA

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6991 - SAMEDI 15 MAI 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Plusieurs arrestations enregistrées

La marche du hirak empêchée à Alger

Page 4

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE FAVORABLE À L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES

FIN DU CALVAIRE POUR LA DIASPORA ALGÉRIENNE ?



Cela fait quatorze mois qu'ils n'ont pas foulé le sol de l'Algérie. Les Algériens de l'étranger pourront désormais rentrer au pays dans le cadre de mesures très strictes édictées par le comité scientifique. Une décision qui reste, cependant, tributaire du feu vert des pouvoirs publics.

Page 3

ÉDUCATION NATIONALE

Insertion de 30 000 contractuels de pré-emploi

Page 5

LÉGISLATIVES

Création d'une structure chargée du protocole sanitaire

Page 3

LIGUE DES CHAMPIONS

Le CRB sait à quoi s'en tenir pour prendre option

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

TIZI-OUZOU

Une fête dans de bonnes conditions

LA WILAYA de Tizi-Ouzou a vécu l'Aïd dans de bonnes conditions. En effet, contrairement aux années précédentes où villages et villes, notamment le chef-lieu de wilaya ressemblaient à des espaces fantomatiques pendant les fêtes religieuses, cette année, au grand bonheur des citoyens, c'est exactement le contraire qui s'est produit. Autrement dit, l'Aïd a été vécu à la hauteur de sa dimension religieuse. Les commerçants et autres offreurs de services ont pleinement joué le rôle qui était le leur. Et dans ce même contexte, les pouvoirs publics se sont aussi honorablement acquittés de leur mission. En effet, ils ont veillé au respect des réquisitions qu'ils adressées aux commerçants et offreurs de services. A titre d'exemple, sur les 328 boulangeries existantes, 190 d'entre elles, soit 48%, ont assuré le service, sur es 6320 alimentations générales et épiceries, 2940 d'entre elles, soit 47%, ont gardé le rideau ouvert et les prestations services, sur les 5400 éléments de services existants, 550 d'entre eux, soit 11 %, se sont acquittés de leurs missions. Le seul secteur qui a traîné un léger déficit est celui des transports, notamment dans la campagne. Les rares taxieurs mobilisés ont augmenté le tarif des places et déplacements au grand dam des voyageurs. Au niveau du chef-lieu de wilaya, même les bureaux de tabacs et les cafés ont ouvert.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

BLIDA

A l'heure du covid-19, pour la seconde année

LA PLUPART des musulmans, ont célébré jeudi 13 Mai 2021, l'Aïd-El-Fitr, la fête marquant la fin d'un mois de jeune du ramadhan, assombrie pour la deuxième année consécutive par des mesures très strict du protocole sanitaire dictée par la commission scientifique, pour endiguer la propagation de pandémie de nouveau coronavirus. Cette fête, l'une des plus importante du calendrier musulman, et à l'instar des autres wilayas du pays, à Blida, a été traditionnellement célébrée par des prières à la mosquée, des visites familiales, des achats de vêtements, de gâteaux et de friandises, mais cette année les célébrations ont composé avec la pandémie du coronavirus. Distanciation et port de la bavette était de mise et très contrôler dans toutes les mosquées, ou l'imam à la fin de la prière de l'Aïd, a insisté sur les non – embrassade'' serrez-vous la main pour souhaiter un '' Aïd Mabrouk '' à vos proches et vos amis, afin d'éviter toute contamination''. Pour ceux qui ont un être cher décédé, c'est l'occasion aussi d'aller au cimetière afin de se recueillir sur sa tombe, une façon toujours d'intégrer les morts à cette fête. «El-Hamdoulliallah, cette année c'est vraiment différent de l'année passée, on a passé un bon ramadhan avec la prière de ' Tarawih', ainsi que celle de l'Aïd dans les mosquées, il faut simplement respecter les gestes barrières.» déclare un septuagénaire à la sortie de la mosquée. Dans le même ordre d'idée, et en ces moments de joie, beaucoup de familles pleurent la disparition en ce mois de piété l'un des leurs, en effet un nombre important de personnes sont décédés de coronavirus ou autres maladies, ne sont plus de ce monde.

T. Bouhamidi

AÏD-EL-FITR À BÉJAÏA

La fête a été célébrée comme le veut la coutume

La fête de l'Aïd a été accueillie avec beaucoup de joie à Béjaïa. Elle a été marquée par une très bonne ambiance de fraternité et d'entraide, comme le veut la tradition. Heureusement, aucun accident n'a été enregistré excepté celui de la veille de la fête à Oued Ghir, où l'on a dénombré quatre blessés.

La fête de l'Aïd a été précédée par de nombreuses actions de solidarité envers les nécessiteux. Elle s'est déroulée dans un climat purement traditionnel et a été caractérisée par les visites familiales jute après la prière de l'Aïd. Certains ont choisi de se recueillir sur les tombes des leurs, d'autres ont opté pour des visites familiales ou ont consacré ces moments à leurs enfants.

Habillés de tenues vestimentaires neuves, les enfants ont eu droit à leurs cadeaux et à des moments de divertissement. L'approvisionnement en produits alimentaires de première nécessité a été assuré ainsi que la disponibilité. La majorité des 1 033 unités et commerces de divers produits réquisitionnés par la direction du commerce pour approvisionner le consommateur en produits alimentaires de base durant les deux jours de l'Aïd étaient, dans leur majorité, ouverts.

Les prix ont enregistré une légère baisse par rapport au mois du ramadhan mais ils restent toujours en élevés comparativement aux quelques semaines précédant le mois du ramadhan, notamment pour le porte-monnaie du simple citoyen. Les prix des fruits sont hors de portée pour les couches défavorisée et les couches moyennes. Ils restent toujours très élevés même si la tendance est à la baisse. Les gens choisissent d'offrir des sodas (jus et limonades), des gâteaux industriels et des yaourts lors de leurs visites au lieu d'offrir des



fruits comme avant, et ce faute de moyens financiers. Les prix de certains légumes sont toujours élevés comme la pomme de terre, un légume pourtant de large consommation. Excepté le manque de pain et parfois de lait en sachet dans certaines régions, le reste des produits est disponible. Le transport inter-wilayas et le transport interurbain était relativement disponible.

L'entreprise de transport urbain de Béjaïa (ETUBE) a mis en service 24 bus pour la fête. En matière de solidarité, plusieurs opérations ont été concrétisées la veille de l'Aïd à travers la distribution des couffins alimentaires, de viandes ainsi que d'articles vestimentaires pour enfants issus de familles démunies. Plus de 3 000 familles en ont bénéficié. A Tamokra, les villageois ont sacrifié plusieurs têtes de veaux.

La viande a ensuite été découpée et distribuée aux villageois. Une opération qui s'est déroulée dans une ambiance de fraternité. L'association «La voix de l'enfant de Béjaïa» a distribué la veille de l'Aïd, dans le cadre de la campagne «Basmat El-Aïd», des couffins de produis alimentaires à une dizaine de familles nécessiteuses. Pour sa part, la direction de l'action sociale a distribué, à travers ces cellules de proximité, quelque 300 couffins alimentaires à des familles nécessiteuses dans le cadre de la deuxième partie de son programme, initié depuis le début du ramadhan. Elle a également distribué, lundi dernier, 900 costumes pour des enfants orphelins et des enfants issus de familles socialement démunies.

Quelques jours avant, plus de 655 familles démunies avaient bénéficié de kits alimentaires suite à une caravane organisée par la DAS et le Croissant-Rouge algérien. Au moins 29 enfants de la commune de Béni Maâouche ont bénéficié de tenues vestimentaires à l'occasion de l'Aïd. Mercredi dernier, les habitants du village Bouadni, commune de Semaoune, ont sacrifié plusieurs têtes de veaux à l'occasion de la fête de l'Aïd El-Fitr. La viande a été répartie à parts égales aux habitants. Plus d'une centaine de familles ont eu droit à une part.

Les commissions de bienfaisance relevant des mosquées de la ville de Béjaïa et d'autres communes de la wilaya ont également initié des actions de solidarité envers les démunis et leurs enfants.

Des articles vestimentaires, de circoncision, des couffins alimentaires ainsi que de la viandes ont été distribués.

Par ailleurs, il convient de noter qu'aujourd'hui (samedi), l'Association écologique «Seddouk écologie permanente (SEP)» compte organiser, en collaboration avec des associations locales, une «journée sans véhicule». Une rencontre inscrite dans le cadre de la protection de l'environnement et la sensibilisation contre les effets de la pollution automobile. Les organisateurs comptent aussi meubler le programme par des activités de loisir et culturelles à la maison des Jeunes jusqu'à Ighil Hmama. Le programme a été placé sous le slogan «Ensemble, changeons nos comportements».

Plusieurs activités sont proposées à la population locale dont la plantation d'arbres, un tournoi sportif, une exhibition d'arts martiaux, du théâtre et de la musique de rue ainsi que des loisirs pour enfants.

N. Bensalem

MÉDÉA

Une célébration dans une ambiance morose

POUR la deuxième année consécutive, la fête de l'Aïd a manqué de saveur par la faute d'un virus qui a rendu risquée toute proximité entre les personnes, lors des rassemblements familiaux, des visites des proches et même les échanges d'amabilité dans les espaces publics.

Ce qui a encore pesé dans la lourdeur de l'ambiance est l'actualité dramatique dominée par les affres que vivent les populations de l'enclave de Gaza où des dizaines de personnes ont été tuées, des habitations et des infrastructures détruites par les raids menés par l'armée sioniste.

Quelle joie éprouver à voir des frères se faire massacrer, en étant impuissants à faire quoi que ce soit pour eux que d'implorer Dieu pour les protéger et leur donner la force pour pouvoir faire face à l'aveuglement brutal de l'ennemi?

Par ailleurs, l'actualité nationale dramatique n'est pas passée inaperçue pour les imams qui n'ont pas omis de parler de la situation de la pandémie qui continue de sévir et de faire des victimes, car, ont-ils précisé «nous traversons une période exceptionnelle créée par la covid-19 qui exige le respect des consignes édictées par les autorités sanitaires. Nous implorons Dieu pour que la pandémie soit éradiquée le plus tôt afin que nous puissions accomplir nos prières dans des conditions normales».

A ce propos, les fidèles ont été invités à continuer à appliquer les recommandations à la prudence données concernant le respect strict des gestes barrières et en évitant de serrer les mains, faire les bises et les accolades à la fin de la prière.

A la fin du sermon de l'Aïd, les fidèles ont reçu les voeux de la délégation officielle et du wali qui ont souhaité un retour à la vie normale et que la fête se fera sous de meilleures auspices l'année prochaine.

Quant à la menace de sanctions brandie contre les commerçants défaillants, elle n'aura pas été d'une grande efficacité étant donné que seuls quelques commerces ont ouvert le 1er jour de fête comme prévu dans le calendrier des permanences convenu avec la direction du commerce.

En outre, la difficulté relative au transport public urbain devenue récurrente s'est aussi présentée cette année, sachant qu'aucun véhicule de transport urbain n'a assuré le service durant le 1er jour de l'Aïd, un problème qui a ajouté au désarroi des familles voulant se rendre chez des proches ou rendre visite à leurs malades hospitalisés.

Seuls satisfaits, les adeptes de la caféine et les fumeurs invétérés qui ont retrouvé leur ambiance habituelle en fréquentant les cafés où ils ont pu s'adonner à leur plaisir après un mois de sevrage diurne.

Nabil B.

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE FAVORABLE À L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES

FIN DU CALVAIRE POUR LA DIASPORA ALGÉRIENNE ?

Cela fait quatorze mois qu'ils n'ont pas foulé le sol de l'Algérie. Les Algériens de l'étranger pourront désormais rentrer au pays dans le cadre de mesures très strictes édictées par le comité scientifique. Une décision qui reste, cependant, tributaire du feu vert des pouvoirs publics.

C'est la délivrance pour la diaspora algérienne, laquelle n'a cessé d'interpeller les autorités en Algérie pour l'ouverture des frontières avec l'élaboration d'un protocole sanitaire qu'ils se sont engagés à respecter. Après une attente qui n'a que trop duré, ils sont désormais autorisés à rentrer en Algérie.

C'est le comité scientifique qui a donné des instructions pour permettre aux ressortissants algériens et aux étrangers d'entrer en Algérie dans le cadre de mesures très strictes pour protéger les citoyens contre la Covid-19, notamment les nouveaux variants. L'annonce a été faite par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, à partir de Blida. «Nous avons mené une étude et donné des instructions, selon les orientations du comité scientifique, en vue d'autoriser prochainement l'entrée des Algériens et des étrangers sur le territoire national, mais dans le cadre de mesures très strictes», a précisé le ministre en marge de sa visite, avant-hier, au service des maladies infectieuses à l'établissement hospitalier de Boufarik.

Pour cela, «les personnes entrant en Algérie, ressortissants ou étrangers, devront présenter, à leur arrivée, un test PCR de moins de 36 heures, et se soumettre à des tests que nous estimons fiables», a-t-il souligné. Les sujets négatifs seront autorisés à entrer et seront informés des recommandations et consignes à suivre. Les sujets positifs seront, quant à eux, soumis à un confinement de 10 jours, selon les précisions du ministre qui a toutefois tenu à signaler que les frais du confinement et des examens subis à l'arrivée seront à la charge du concerné.

Les voyageurs en provenance de pays où les variants sont très répandus seront soumis à d'autres examens, a-t-il indiqué, signalant le fait que les symptômes n'apparaissent pas systématiquement dès le début de la contamination.

L'application de cette décision reste cependant tributaire du feu vert des pouvoirs publics qui auront à trancher la question et donc la date de l'ouverture des frontières.

M. Benbouzid a, en effet, admis que la réouverture des frontières ne relève pas des prérogatives de son département, affirmant que «les mesures prises s'inscrivent dans le cadre de la protection de nos concitoyens contre les nouveaux variants».

Aussitôt annoncée, la décision du comité scientifique a été largement commentée. Si la décision est saluée par des Algériens de l'étranger qui ont exprimé leur soulagement, d'autres n'ont pas hésité à critiquer la décision des autorités algériennes qui ont opté pour une fermeture des frontières depuis le 17 mars 2020, et surtout pour la suspension des vols de rapatriement depuis le 1er mars passé. Selon eux, un protocole sanitaire strict aurait pu remplacer cette mesure «radicale».

Depuis la fermeture des frontières, la question fait débat. Mais l'apparition des nouveaux variants en Algérie, notamment le variant indien, malgré la fermeture des frontières a relancé le débat et a suscité des interrogations et surtout de la colère chez les Algériens de l'étranger qui s'interrogent sur le fait d'empêcher les Algériens de rentrer au pays alors que les travailleurs étrangers y sont autorisés.

Lilia Aït Akli



170 nouveaux cas, 134 guérisons et 5 décès en 24h

CENT SOIXANTE-DIX nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 134 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique vendredi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 125.059, dont 170 nouveaux cas, celui des décès à 3.360 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 87.137 cas, précise le communiqué, ajoutant que 26 patients sont actuellement en soins intensifs. En outre, 17 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 25 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 6 wilayas ont recensé plus de 10 cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque. Par ailleurs, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé ce jeudi la détection de 14 nouveaux cas du variant indien. M. Benbouzid a révélé que 13 cas du variant indien ont été détectés dans plusieurs wilayas du Sud du pays, et un cas a été détecté dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Benbouzid n'a pas précisé de quelles wilayas du Sud s'agit-il. Ces nouveaux cas du variant indien ont été détectés sur des ressortissants indiens et chinois travaillant dans des projets dans le Sud du pays.Au total ce sont donc 20 cas du variant indien qui ont été détectés en Algérie, avec les 6 premiers cas ayant été détectés par l'Institut pasteur dans la wilaya de Tipasa.

S. N.

LÉGISLATIVES

Création d'une structure chargée du protocole sanitaire

LA CAMPAGNE électorale des législatives du 12 juin prochain connaîtra la mise en place d'une cellule managériale composée de professeurs et de médecins spécialistes. Cette nouvelle structure est censée valider et veiller au respect du protocole sanitaire lors de ce rendez-vous électoral. C'est ce qu'a affirmé le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (l'ANIE), Mohamed Charfi, lors d'un point de presse tenu en marge de sa rencontre, mercredi passé, avec les candidats des listes indépendantes. Il a fait savoir que le nombre total des listes de candidature dépasse les 1 700 listes et que l'opération de tri et celle des recours est toujours en cours jusqu'au 17 mai 2021.

«La campagne électorale des prochaines échéances se caractérise par la création d'une nouvelle structure afin de prendre en charge l'aspect sanitaire de ce rendez-vous. Il s'agit d'une cellule managériale composée d'un professeur en médecine, accompagné de deux maîtres-assistants au niveau central de l'Autorité des élections et d'un médecin spécialiste Covid-manager dans chaque wilaya», a déclaré M. Charfi. Ainsi, près de 58 médecins entre maîtres-assistants et médecins spécialistes vont être mobilisés dans le cadre de cette cellule pour accompagner l'ANIE et ses délégations locales dans l'organisation des échéances en question. Une mesure qui n'existait pas lors du référendum de novembre 2020, a-t-il expliqué.

M. Charfi a estimé que la concurrence «rude» entre les listes des candidatures rend l'opération de l'organisation «plus difficile», assurant que «les moyens nécessaires ont été mis en place», que ce soit en termes d'espace réservé aux affiches dans toutes les communes, de définition de critères relatifs à la conception des listes, de nombre de l'assistance dans les salles dédiées aux meetings populaires, etc.

Concernant le financement des jeunes candidats de moins de 40 ans, le président de l'ANIE a relevé qu'en plus des préoccupations communes avec les entités partisanes, les candidats indépendants reçus mercredi passé ont soulevé la question du financement des jeunes candidats des listes indépendantes pour avoir plus de clarification à ce sujet. Il a fait référence au décret exécutif n°21-190 fixant les modalités de prise en charge, par l'Etat, des dépenses de la campagne électorale des jeunes candidats indépendants, publié le 5 mai dans le Journal officiel n° 33.

Ce texte régimentaire précise, a-t-il ajouté, les dispositions à même de répondre à ces préoccupations et définit le rôle de l'ANIE dans le contrôle du financement de la campagne électorale devant débuter le 17 mai prochain. Ces dépenses sont inhérentes, selon le même texte, aux frais d'impression des documents, frais d'affichage, de publicité et de transport. Les aides de l'Etat consistent aussi à mettre à la disposition de ces candidats les moyens logistiques, à savoir les salles publiques et les moyens de transport, sous condition de présenter une copie du programme d'activités et des déplacements prévus dans le cadre de la campagne électorale ainsi que les factures pro-forma détaillées par nature des dépenses, a-t-il été indiqué dans le texte de loi.

Aussi, le premier responsable de l'ANIE a fait savoir que les représentants des candidats indépendants, venus de neuf wilayas, ont abordé la question du contrôle du scrutin du 12 juin et leur participation à cette opération à travers, a-t-il précisé, une présence personnelle des représentants des partis et des listes indépendantes pour contrôler et s'assurer, de visu, du bon déroulement de l'opération dans les bureaux et les centres de vote.

Pour rappel, quelques jours, avant la réunion avec les candidats indépendants, le président de l'Autorité les élections Mohamed Charfi avait reçu, le 9 mai, les représentants de 18 partis politiques pour débattre de la démarche prévue concernant les procédures à suivre en prévision de la campagne électorale. Il a été question également des dossiers de candidature rejetés et des possibilités de les réétudier avec «objectivité», notamment les cas de rejet relatifs aux «liens avec les milieux des affaires», «la mauvaise réputation du candidat» et tant d'autres motifs justifiés par l'alinéa 7 de l'article 200 du code électoral.

Aziza Mehdid

VÉHICULES NEUFS

Les conditions d'importation appliquées

LE DÉCRET exécutif portant les nouvelles conditions d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a été publié au Journal officiel (JO) n 34, rendant effective, entre autres, l'obligation de limiter la cylindrée du moteur des véhicules importés à 1,6 litres et l'affectation d'un quota de 15% aux véhicules électriques.

Il s'agit du décret exécutif n 21-175, signé le 3 mai 2021 par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, et qui modifie et complète certaines dispositions du décret exécutif n 20-227 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs.

Le nouveau texte dans lequel l'expression "agrément définitif" est remplacée par "agrément", indique que "le concessionnaire personne morale ne peut prétendre qu'à un seul agrément de concessionnaire lui permettant d'exercer l'activité et représenter jusqu'à deux marques pour les véhicules automobiles, remorques et semi-remorques neufs ou trois marques pour les engins roulants neufs". Les postulants à l'activité de concessionnaire de véhicules neufs doivent justifier d'"une copie du ou des contrat(s) de concession exclusive" les liant "au(x) concédant(s), d'une validité d'au moins cinq ans".

De plus, ils sont tenus de disposer d'"infrastructures de stockage, de service après-vente, de la pièce de rechange ainsi que des enceintes d'exposition et de vente (titres de propriété ou titres de location) pour une durée minimale de 10 ans", précise le décret.

Au titre de son réseau de distribution, le concessionnaire "est tenu de disposer de ses propres infrastructures et/ou de recourir à des agents agréés", a ajouté le texte.

En cas d'avis défavorable du comité technique et de la commission de recours, le cas échéant, "le postulant ne peut pas déposer un autre dossier de demande d'agrément pour l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs qu'après six mois, à compter de la date de notification de l'avis défavorable", a été souligné dans le JO. Les concessionnaires "doivent veiller, dans leur gamme de véhicules de tourisme, à la promotion de véhicules électriques" en étant "tenus d'honorer toute commande exprimée de véhicules électriques à hauteur de 15% du total de véhicules de tourisme commercialisés", est-il stipulé dans le décret. Aussi, seuls les véhicules de tourisme "dont la cylindrée est égale ou inférieure à 1600 cm³ équivalent à 1,6 litre" sont "autorisés à l'importation" par les concessionnaires de véhicules neufs, a-t-il été indiqué dans le décret. Le même texte exige, en outre, la création d'"un système d'information national central auprès du ministère chargé de l'industrie, alimenté instantanément par les informations relatives aux opérations de ventes effectuées par tous les concessionnaires et leurs agents agréés sur le territoire national". Les postulants ayant déjà souscrit à l'ancien cahier des charges (du 19 août 2020), avant la publication du présent décret, doivent souscrire au nouveau cahiers des charges pour l'obtention de l'agrément et réintroduire un dossier pour l'obtention de l'agrément, précise la même source.

M. B.

PLUSIEURS ARRESTATIONS ENREGISTRÉES

LA MARCHE DU HIRAK EMPÊCHÉE À ALGER

Pour la première fois depuis le début du hirak le 22 février 2019, la marche d'Alger a été empêchée par les forces de l'ordre qui se sont déployées massivement depuis la matinée de hier, second jour de la fête de l'Aid El -fitr, marqué par une faible affluence des manifestants.



Toutes les principales artères de la capitale qui servaient comme itinéraires aux manifestants à l'image de la rue Asselah Hocine, Didouche Mourad, Boulevard Amirouche, la Rue Hassiba Ben Bouali ainsi que la rue Colonel Lotfi à Bab El-Oued ont été investies par un dispositif jamais constaté auparavant.

Les premiers traditionnels rassemblements à la rue Didouche Mourad et Hassiba Ben Bouali ont été vite dispersée tandis que la place Audin était quasiment interdite aux citoyens. Sauf des camions qui bloquaient l'accès à la rue Didouche et à la face centrale ainsi que des policiers en civil étaient sur place.

Pour contourner le dispositif à Alger-centre, Des manifestants de Bab El-Oued ont pris le chemin de Frais-Valon jusqu'à la rue Debbih Cherif pour être ensuite bloqués à la rue Larbi Ben M'hidi, a-t-constaté sur place.

Au départ de la marche les manifestants ont répété des slogans rendant hommage à la cause palestinienne et aux sacrifices du peuple palestinien. «Palestine pays des martyres» et «Gaza symbole de la résistance» ont scandé les manifestants avant d'être dispersés par les force de l'ordre.

Dans le quartier populaire de Bab El-oued, un des fiefs de la contestation, un impressionnant dispositif sécuritaire a été déployé sur tous les chemins qui mènent vers le centre-ville. Boulevard colonel Abderahmane Mira, celui de Gharafa Brahim et les autres rues qu'empruntent les hirakistes depuis plus de deux ans ont été hermétiquement fermés.

Par Ailleurs, au moins 3 00 personnes ont été interpellées à Alger dont des cadres du RCD et des journalistes. D'autres villes du pays ont vécu le même scenario avec des dizaines d'arrestations.

La semaine dernière, pour éviter d'être dispersés par les forces de l'ordre déployées en masse, les protestataires ont pour la première fois depuis la reprise des marches du Hirak, changé de parcours pour contourner les nombreux cordons et véhicules de police qui barraient l'accès à la grande artère Didouche Mourad, près de la Grande Poste, lieu emblématique de rassemblement du hirak.

Suite à cette action des hirakistes, le ministère de l'intérieur avait annoncé dans un communiqué qu'il empêcherait les manifestations non autorisées.

M. Mecelti

ALGERIE-FRANCE

La convention d'extradition entre en vigueur

LE DÉCRET présidentiel du 25 avril 2021 portant ratification de la convention d'extradition entre l'Algérie et la France, signé le 27 janvier 2019 à Alger, a été publié dans le dernier Journal officiel.

Le document stipule d'emblée que le gouvernement algérien et le gouvernement français, "désireux de rendre plus efficace la coopération en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes par la conclusion d'une convention d'extradition (…) s'engagent à se livrer réciproquement, selon les règles et sous les conditions établies par la présente convention, les personnes poursuivies ou condamnées par leurs autorités judiciaires compétentes.

Aux fins de la présente convention, donnent lieu à extradition, les infractions punies par les lois des parties d'une peine privative de liberté d'au moins une année ou d'une peine d'emprisonnement plus sévère". "Si l'extradition est demandée aux fins d'exécution d'une peine privative de liberté, la partie de la peine restant à purger doit être d'au moins six (6) mois", relève-t-on.

Il est stipulé que "l'extradition ne peut être refusée au seul motif que la demande se rapporte à une infraction que la partie requise qualifie d'infraction fiscale ou au seul motif que la législation de la partie requise n'impose pas le même type de taxes et d'impôts, ou ne contient pas le même type de réglementation en matière de taxes, d'impôts, de douane et de change que la législation de la partie requérante".

Si la demande d'extradition vise plusieurs infractions distinctes punies chacune par la législation des deux parties mais dont certaines ne remplissent pas les autres conditions définies au paragraphe 1 (article 2), l'extradition peut être accordée pour ces dernières à condition qu'au minimum une des infractions pour lesquelles la personne est réclamée donne lieu à extradition.

S'agissant de l'extradition des nationaux, la convention énonce que "l'extradition n'est pas accordée si la personne réclamée a la nationalité de la partie requise", ajoutant que "la qualité de national s'apprécie à la date de commission des faits pour lesquels l'extradition est demandée".

Si la partie requise n'extrade pas son ressortissant, elle devra, à la demande de la partie requérante, "soumettre l'affaire aux autorités compétentes afin que des poursuites judiciaires puissent être exercées s'il y a lieu. Dans ce cas, la partie requérante lui adressera par voie diplomatique une demande de poursuite accompagnée des dossiers et documents y afférents et instruments relatifs à l'infraction en sa possession", note le document, qui précise que "la partie requérante sera informée de la suite donnée à sa demande".

Concernant les motifs obligatoires de refus d'extradition, la convention stipule que l'extradition est refusée "si l'infraction pour laquelle elle a été demandée est considérée par la partie requise comme une infraction politique ou connexe à une infraction politique".

Ne seront pas considérés comme infractions politiques, l'attentat à la vie, à l'intégrité physique d'un chef d'Etat ou des membres de sa famille, les infractions, notamment celles à caractère terroriste, à l'égard desquelles les parties ont l'obligation, en vertu d'un accord multilatéral, d'extrader la personne réclamée ou de porter l'affaire devant leurs autorités compétentes pour qu'elles décident de la procédure à suivre.

L'extradition est également refusée si "la partie requise a de sérieux motifs de croire que la demande d'extradition a été présentée en vue de poursuivre ou de punir la personne réclamée en raison de sa race, de son sexe, de sa nationalité ou de ses opinions politiques ou que la situation de cette personne risque d'être aggravée pour l'une de ces raisons".

Elle est également refusée si la personne réclamée a été définitivement jugée par les autorités compétentes de la partie requise pour les faits à raison desquels l'extradition est demandée, si l'action publique est prescrite selon la législation de l'une des parties à la date de réception de la demande d'extradition par la partie requise lorsque l'extradition est demandée aux fins de poursuite et si la peine est prescrite selon la législation de l'une des parties à la date de réception de la demande d'extradition par la partie requise lorsque l'extradition est demandée aux fins d'exécution d'une peine.

M. D.

EDUCATION NATIONALE

Insertion de 30 000 contractuels de pré-emploi

Le ministère de l'Education nationale poursuit le processus d'intégration des travailleurs selon la formule des «contrats de pré-emploi», largement présents dans le cycle primaire. 30 000 contractuels bénéficieront de cette opération d'intégration au niveau de 19 000 écoles primaires en tant que superviseurs pédagogiques.



Un système numérique pour suivre et contrôler toutes les étapes d'insertion en vue d'assurer la transparence de l'opération, selon des sources du ministère de l'Education. En effet, le processus d'intégration des bénéficiaires de l'aide à l'insertion professionnelle et sociale, en particulier ceux titulaires d'un diplôme universitaire, n'a pas cessé sur le terrain mais il se poursuit à un rythme sélectif et selon des conditions contrôlées et un plan de travail serré, et ce afin d'améliorer l'employabilité du secteur en couvrant tous les postes vacants et non soutenir «l'emploi aléatoire».

Cette même source a souligné que le «dispositif numérique», récemment inventé et développé afin de gérer toutes les étapes du rendez-vous, a contribué à l'accélération du processus d'intégration en assurant un suivi quotidien, ponctuel et précis de tous les dossiers des acteurs d'une wilaya à une autre, en surveillant les dossiers qui sont sur la liste d'attente ainsi que les dossiers signalés par les services de contrôle financier, en plus du suivi des dossiers étudiés au niveau de chaque wilaya.

Les services du ministère de l'Education nationale ont saisi l'approbation initiale du ministère des Finances pour ouvrir 30 000 nouveaux postes budgétaires pour sortir de la crise d'intégration dans le secteur, qui seront couverts par le projet de loi de finances complémentaire pour l'année 2021.

Il convient de noter que les services du ministère de l'Education nationale ont créé une «plate-forme numérique» pour recenser les travailleurs avec contrats de pré-emploi, et ce afin d'organiser, codifier et encadrer le processus sur le terrain. Et grâce à cette opération, 10 000 travailleurs sur 100 000 travailleurs au niveau national au niveau national ont été intégrés jusqu'à présent.

En ce qui concerne les modalités d'intégration, le comité sectoriel travaille actuellement pour trouver un ensemble de solutions pratiques pour classer ce dossier épineux en proposant la création d'un poste financier administratif complémentaire, comme le poste de «superviseur pédagogique» primaire par exemple - ils seront intégrés dans les conseils populaires municipaux pour être mis directement à la disposition des écoles primaires aux fins de soulager la pression sur les cadres qui font tout le travail face à la grave pénurie de personnel -, ou encore à travers leur insertion et leur emploi dans les communes et là, ils seront affiliés au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à condition qu'ils soient mis à la disposition des CEM ou des lycées afin de renforcer l'encadrement à leur niveau grâce à la création d'un poste d'administrateur, par exemple, selon une loi spéciale à promulguer et à préparer. En ce qui concerne les catégories concernées par l'intégration, le dossier touche les conseillers pédagogiques, les superviseurs et les assistants pédagogiques, les professionnels ainsi que le personnel administratif.

Pour rappel, le 20 novembre 2019, le gouvernement précédent avait pris la décision de régler le statut professionnel de 400 000 travailleurs répartis au niveau national, mais le rythme de travail à l'époque était très lent, de sorte que le nouveau gouvernement, dirigé par Abdelaziz Djerad, s'est retrouvé face à un très lourd «héritage» et des dossiers en suspens. Par conséquent, aujourd'hui, le gouvernement est contraint de régler ce problème, selon des cadres juridiques appropriés.

Lynda Louifi

CNAS BLIDA

118 services électroniques pour les salariés

LA CAISSE nationale d'assurance sociale propose aux salariés 118 services électroniques à travers 35 plateformes numériques visant à simplifier les procédures administratives et à faciliter l'accès aux différents services qu'elle fournit, ainsi qu'à faciliter les procédures pour obtenir des prestations et des services sans avoir à se déplacer dans ses services et guichets.

Le directeur de l'agence CNAS de Blida, Abdelkader Hayek, a révélé lors d'une conférence de presse le lancement d'un nouveau service électronique «CNAS» représenté par le dépôt des congés de maladie et l'autorisation d'un congé de maternité à distance sans passer aux agences de la CNAS pour déposer leurs documents, indiquant que la caisse national des travailleurs salariés de la sécurité sociale se classe au premier rang national en termes de numérisation, ajoutant que ce secteur a connu un bond en avant dans le domaine de la numérisation et de la qualité des services fournis. Selon le même orateur, la plate-forme électronique la plus importante lancée par la caisse au profit des assurés sociaux est la plate-forme «Al Hana» qui fournit divers services électroniques aux assurés sociaux, et l'accès à celle-ci se fait également en étapes simples, et un des services les plus importants fournis par cette plate-forme selon le même intervenant est la réception de diverses notifications, l'examen des compensations précédentes, accéder aux informations des ayants droit, le téléchargement et l'impression du certificat d'affiliation, la demande d'une carte de recouvrement, la demande de capital décès, l'autorisation du congé de maternité, et impression de relevés spéciaux. Le même orateur a indiqué que la demande pour ces différents services varie de la part des assurés sociaux, et a indiqué que la demande du dépôt de congé de maladie à distance, la demande est faible par rapport aux autres services.

Concernant les services électroniques que la CNAS fournit aux patrons des employeurs, le même orateur a révélé que plusieurs services ont été mis au profit de ces derniers via une plateforme numérique de déclaration à distance des abonnements, cette plateforme permet aussi aux patrons d'autoriser le mouvement des salaires, la déclaration annuelle des salaires. et les salaires, et le paiement des cotisations par paiement électronique, soulignant que ce dernier service est connu pour être mal accueilli par les employeurs malgré les nombreux avantages qu'il offre, et les employeurs préfèrent en conséquence payer les cotisations de manière traditionnelle par voie de chèques dans les agences de plus paiement électronique.

En revanche, la même source a révélé que plus d'un demi-million de SMS ont été envoyés pour informer les assurés sociaux de certaines informations qui les concernent, notamment la réception de convocations médicales, la réception du montant de l'indemnisation en prescriptions médicales, la fixation de rendez-vous aux centres régionaux de radiographie médicale, et les invitations à recevoir une carte de recouvrement.

Dans le même contexte, la Caisse d'Assurances Sociales a ouvert des plateformes numériques orientées vers la gestion électronique des relations contractuelles avec différents praticiens de santé contractuels, et une plateforme numérique pour les coopératives sociales.

T. Bouhamidi

CONSTANTINE

Saisie de près de 42 000 unités de psychotropes

LES ÉLÉMENTS de la brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya de Constantine ont réussi à mettre fin aux activités d'un individu âgé de 37 ans versé dans la vente et la distribution illégales de produits pharmaceutiques à effet psychotrope. L'opération a permis la saisie d'une grosse quantité du produit. Le pot aux roses a été découvert cette semaine suite à des informations faisant état des intentions du mis en cause à écouler à l'intérieur de la cité des ponts une importante quantité de produits pharmaceutiques à effet psychotrope de marque Prégabaline. L'enquête sitôt enclenchée et les investigations entreprises ont permis aux policiers d'identifier le mis en cause ainsi que sa localisation au niveau d'un local à usage d'habitation utilisé par le dealer pour le stockage de sa «marchandise». Il sera arrêté à proximité des lieux muni d'un sac. La fouille corporelle permettra dans un premier temps aux éléments de la brigade de récupérer près de 200 unités de différentes marques, avant de découvrir au fond du sac près de 3 170 unités des mêmes produits de fabrication étrangère, apprend-on de source policière. La perquisition du logement utilisé par le mis en cause permettra en outre la découverte d'une quantité beaucoup plus importante, soit près de 38 240 unités. Le véhicule utilisé par le dealer a également été saisi lors de l'opération qui s'est aussi soldée par la récupération d'un téléphone portable et d'une somme d'argent, précise la même source. Le mis en cause sera alors conduit au siège de la brigade pour compléments d'enquête avant sa présentation devant la juridiction territorialement compétente. Écroué, il devra répondre des chefs d'inculpation, de vente et distribution illégales de produits pharmaceutiques d'origine étrangère, pratique illégale d'une activité en rapport avec la santé sans agrément par la détention et la distribution illégale de produits pharmaceutiques à effet psychotrope, apprend-on par ailleurs

Amine B.

LA FABRIQUE A SUBI D'ÉNORMES DÉGÂTS

Une huilerie prend feu à Biskra

UN GIGANTESQUE incendie a eu raison ce vendredi des équipements d'une huilerie à Biskra. Le feu s'est déclaré tôt le matin au niveau de la salle des machines destiné à l'extraction de l'huile avant de se propager à l'ensemble de la structure située à la zone d'activité de la capitale des Zibans touchant plusieurs autres espaces dont celui destiné au stockage et une structure adjacente faisant office de bureau pour l'administration de la fabrique appartenant à un particulier. Plusieurs structures voisines ont fort heureusement été sauvées des flammes grâce à l'intervention des éléments de la protection civile qui ont dû mobiliser d'importants moyens pour circoncire l'incendie. Pa ailleurs, à Constantine, un appartement a été aussi le théâtre d'un incendie qui s'est déclaré dans l'après-midi de la veille de l'Aïd. Les murs de l'appartement situé au troisième d'une bâtisse de quatre sise en plein centre-ville de Constantine ont été totalement calcinés selon les éléments de la protection civile dépêchés de l'unité secondaire Sissaoui Slimène et de deux postes avancées du centre-ville. Le feu a été circoncis après une lutte menée en deux heures par les pompiers. Aucune perte humaine n'a toutefois été signalée.

A. B.

NECESSITE DE LUTTER CONTRE L'INTOLERANCE ET L'INCROYANCE



1 / LA BATAILLE DE BADR A DONNE UN NOUVEAU SENS AU DJIHAD

En l'an II de l'Hégire fut institué le Djihad. Le Saint Coran stipule à cet effet :
« Dieu saura pouvoir, en vérité à la défense des croyants. Dieu ne saurait aimer des traîtres mécréants. Dieu autorise ceux qui ont subi une agression à se défendre pour avoir été injustement lésés. Dieu, certes a tout pouvoir pour les secourir. Ceux qui ont été chassés injustement de leur foyers uniquement pour avoir proclamé : Notre maître est Dieu. Si Dieu ne repoussait certaines Nations, en leur opposant d'autres, on verrait s'écrouler, sous des mains sacrilèges, des ermitages, des synagogues, des oratoires et des mosquées où le nom de Dieu et fréquemment invoqué. Dieu, certes, apportera son secours à ceux qui appuieront Sa cause. Dieu est d'une force et d'une puissance infinies. Ceux Là qui, une fois leur pouvoir établi sur terre, observeront assidûment la prière, s'acquitteront de l'aumône (zakat) recommanderont le bien et dénonceront le mal. C'est vers Dieu, en définitive, qu'aboutira toute chose.» Sourate le pèlerinage V. 38à 41.
Au cours de la période mecquoise de la Révélation coranique (610-622 JC) le Terme « Djihad », « guerre Sainte » avait une signification essentiellement morale et spirituelle. Il s'agit alors de tenir bon face aux complots des païens, de préserver la foi musulmane naissante et de ne pas céder au désespoir. Par contre, durant la période médinoise, (622- 632 JC) le terme Djihad dépasse le simple sens moral pour inclure, en outre, la lutte individuelle et collective contre les païens de la Mecque.
La situation devenant intenable, le Prophète et ses fidèles émigrant à Médine (500Km au nord de la Mecque) et de là, menacent les caravanes mecquoises venant de Syrie et les attaquent par fois, pour obtenir la reconnaissance de leur Communauté et le droit de visiter la Mecque, où sont restés leurs familles et leurs biens. Pour les musulmans , la Mecque a toujours été le centre de gravité de l'Islam , le lieu ou les prophètes Abraham et Ismail (Père et fils) ont construit le temple sacré « la Kaaba » , vers laquelle se dirigent les pèlerins chaque année . Mais les mecquois, intransigeants, refusent tout compromis avec notre Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui. En 624, ils lèvent une armée de mille hommes, trois fois supérieure en nombre aux musulmans (qui ne dépassait le chiffre 315) et se dirigent vers le nord pour les anéantir. Ce fut la bataille de Badr où les musulmans conduits par le Prophète et aidés par la grâce de Dieu infligèrent aux païens incrédules des pertes considérables. Ce jour là fut le vendredi, 17 ème jour de Ramadan.
Le Saint Coran met en exergue cette vérité vécue honorablement par les musulmans de l'Islam matinal : « C'est ainsi que pour faire triompher la vérité, Dieu te faisait quitter ton foyer, quant une partie des croyants étaient loin de s'en réjouir. » Les Compagnons du Prophète que Dieu agrée leur âme, n'étaient guère préparés à une lutte armée contre les païens, seulement à intercepter la caravane transportant les biens de ces derniers. Le Saint Coran ajoute : « Il se sont unis à disputer avec toi de la vérité après qu'elle leur fût apparue évidente : on eut dit qu'ils étaient menés droit à la mort, la voyant de face. » « Dieu vous avait alors promis que l'une des deux troupes ennemies tomberait en votre pouvoir, quand vous-même auriez voulu triompher de la moins redoutable. Mais Dieu, aux Arrêts immuables, allait faire éclater la vérité et saper la puissance des infidèles. Cela afin d'appuyer la juste cause et triompher de l'injustice quel que fut le ressentiment des criminels. » Il précise que les anges ont reçu ordre de combattre les incrédules : « Révélant aux anges, Dieu leur disait : « Je suis avec vous ! Emplissez d'assurance les cœurs des fidèles, Je vais jeter l'effroi dans ceux des mécréants. Frappez les au niveau du cou ! Frappez les aux joints des membres. » (Sourate le Butin 5 à 8 et 12). C'est dans ce contexte que le Djihad acquiert son nouveau sens de « guerre sainte ».

2 / NECESSITE DE RECOURIR A LA FORCE DES ARMES

Le Djihad en tant que guerre sainte doit répondre selon le Coran à des exigences précises : une cause et un ennemi bien définis, des limites strictes et une éthique de la guerre. Ici, la cause était le traitement injuste infligé aux musulmans par les païens de la Mecque ; l'ennemi, ces mecquois qui les avaient chassés de leur foyer natal, en même temps, le Coran précisait que seuls Seraient combattus ceux qui attaqueraient effectivement les musulmans et chercheraient à les éliminer ; enfin, la règle morale la plus importante stipulait que les musulmans ne devraient pas être les premiers à déclancher les hostilités. « Combattez, dit le Saint Coran, dans la voie d'Allah contre ceux qui vous combattent mais ne commettez pas l'injustice d'attaquer les premiers, car Allah n'aime pas les injustes. Tuez les partout où vous les rencontrerez et chassez les d'où ils vous auront chassés. » (Sourate la vache V.185à187).
Telles furent les prescriptions du « Djihad » ou de la « guerre sainte » qui valurent au Prophète de si violentes critiques de la part des Chrétiens. Mais Jésus, Salut Divin Sur Lui qui est leur Prophète et auquel nous croyons en tant que musulmans comme d'ailleurs à tous les autres Messagers de Dieu depuis Adam, n'a-t-il pas déclaré : « Ne penser pas que je sois venu apporter la paix sur terre ; je ne suis pas venu y apporter la paix, mais l'épée. »(Evangile selon St Mathieu X-34). « Je suis venu jeter le feu dans la terre et qu'est ce que je désir, sinon qu'il s'allume. » (Evangile selon St Luc XII-49).
Si l'institution du « Djihad » pour le triomphe de la vérité sur l'idolâtrie, provoque pendant quelques années la discorde dans les familles des compatriotes du Prophète , les paroles de Jésus , plus impératives encore à ce sujet , n'eurent-elles pas de terribles conséquences chez toutes les nations chrétiennes et cela pendant des siècles ! L'Evangile selon St Mathieu, poursuit : « Car je suis venu séparer le fils d'avec son père, la fille d'avec sa mère, et la belle fille d'avec sa belle mère. »(X-35). « Si quelqu'un vient à moi et ne hait point son père et sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple ». (Evangile St Luc XIV, 26). Haïr ici veut dire placer l'amour de Dieu, le devoir et l'honneur au dessus de tout et ne pas se laisser entraîner par les vices de la passion … De même, on ne peut consolider une paix que par l'épée, car sans lutte, la paix deviendrait soumission et l'on ne devrait se soumettre qu'à Dieu Seul. Du reste, le Djihad ne fut pas institué uniquement contre les adversaires de la religion, il le fut également contre les ennemis non moins perfides (que chacun possède dans son propre cœur). Le Prophète a dit : « La guerre Sainte la plus méritoire est celle que l'on fait à ses passions. ». Le Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, et ses compagnons avaient été pourchassés de leur patrie après y avoir subi d'impitoyables persécutions, n'avaient –ils pas le droit, en s'appuyant sur les versets révélés, de recourir à la force des armes ? C'est alors que commença cette longue série de campagnes appelées « Ghazaouet », lorsque le Prophète les dirigeait en personne ; et « S'arriat » lorsqu'elles étaient conduites par un de ses lieutenants. Bien que précédée par plusieurs expéditions , la bataille de Badr reste la bataille qui, se soulevant énergiquement contre l'idolâtrie des païens , a permis au Prophète , de construire à Médine les fondements d'un Etat islamique assurant le développement total de L'homme , grâce à la coordination de la religion et de la politique ; oui, un Etat qui reconnaît explicitement la liberté religieuse pour les gens du Livre à condition pour ces derniers de se conformer aux règles régissant l'ordre public et de ne pas semer au sein de cette Communauté haine et violence .
Ainsi, la guerre engagée par le Prophète est justifiée par les arguments suivants :
1)- Les infidèles de Quoraich sont considérés comme des ennemis déclarés car, ce sont eux qui ont pris l'initiative des hostilités. Il était du devoir des fidèles musulmans de les combattre et de confisquer leurs caravanes de marchandises en attendant que la Mecque soit reprise en main ou qu'une trêve temporaire soit conclue entre les deux parties adverses .
2)- Sitôt que les juifs font preuve de déloyautés et qu'ils adoptent un parti pris avec les païens, ils doivent être également combattus au même titre que les païens jusqu'à ce qu'ils ne représentent plus aucun sujet de crainte en les condamnant à l'exil ou à l'extermination.
3)- Lorsqu'une tribu arabe attaque les musulmans ou vient en aide à Quoraich, elle devra être combattue jusqu'à ce qu'elle se convertisse à l'Islam.
4)- Tout individu se réclamant d'une religion révélée , tel un Chrétien, qui prendrait l'initiative de s'attaquer aux fidèles musulmans devra être combattu jusqu'à ce qu'il se convertisse à l'Islam ou donne , en toute humiliation , l'impôt « Djizia ».
5)- La vie est les biens de tout individu qui embrasse l'Islam sont à préserver sauf à bon droit. Il ne sera point tenu compte des antécédents d'un individu sitôt qu'il se convertit à l'Islam ; ce que confirme ce Hadith du Prophète : « Ordre m'a été donné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils disent : « Il n'y a pas de Dieu qu'Allah et Mohammed en est le Messager ». Cette confession leur fera épargner de ma part leur sang et leurs biens, sauf à bon droit, et c'est à Dieu de leur demander des comptes ».

●●●

●●●

PRINCIPE DE LA CONCERTATION ET DE LA DECISION COLLEGIALE EN ISLAM

Il y a lieu de signaler que ceux qui avaient participé à la bataille de « Badr » parmi les païens étaient en nombre de neuf cent cinquante hommes accompagnés de cent chevaux et sept cents chameaux. Quant au Prophète, Salut Divin Sur Lui, il ignorait totalement des préparatifs des païens, il n'est sorti que pour intercepter la caravane conduite par Abou Soufiane. Il a campé à « Bait Soukya » en dehors de Médine ou il a passé en revue son armée.

1/LE PROPHETE CONCERTE SES COMPAGNONS SUR L'OPPORTUNITE DE LA LUTTE CONTRE LES PAIENS

Aussitôt après s'être informé de la position stratégique de l'ennemi, le Prophète réunit les chefs de son armée et leur dit :

« O gens, Dieu m'a promis en votre faveur, l'un ou l'autre parti : la caravane où la bataille. » En consultant ses compagnons, le Prophète visait surtout les habitants de Médine qui s'engageaient par le serment d'El Aquaba pour défendre le Prophète dans la mesure ou il serait attaqué dans leur cité. Or, Badr, se trouve justement en dehors des limites de la cité prévue par le traité ; le Prophète pourrait être abandonné à lui-même dans une éventuelle attaque par les païens. C'est pour cette raison que le Prophète désirait s'assurer de la protection par les glorieux Ançars. « Tu as l'air de nous viser », lui réplique Saad fils de Moadh chef de la tribu Aous, « Oui » répond le Prophète. « Nous avons eu foi en toi, nous t'avons cru et nous t'avons donné nos engagements. Fais ce que Dieu t'ordonne. Par celui qui t'a envoyé pour annoncer la vérité, dusses-tu nous exposer pour affronter cette mer, tu nous trouveras prêts à le faire, et nous ne redoutons point que tu nous engages demain à combattre l'ennemi ; nous supportons résolument la guerre, et nous combattons avec foi. Peut-être, verras tu en nous, ce qui te fera plaisir, engages-toi sous la bénédiction de Dieu », lui répond Saad. Le visage du Prophète s'épanouit, et ces paroles ont suscité en lui une grande satisfaction. Puis il dit : « Réjouissez-vous, par Dieu, il me semble voir la mort frapper tous ces gens. » Les gens ont compris dès lors que la guerre est inéluctable.

2 / LE PROPHETE S'ALIGNE SUR UN CONSEIL D'UN DE SES COMPAGNONS

L'armée de l'Islam a repris sa marche et s'est installée à proximité du cours d'eau de Badr. El Houbab fils de Moundhir Al Ançari, homme très avisé dit : Messager de Dieu, cet endroit vous a-t-il été indiqué par Dieu et auquel nous ne pourrons pas renoncer, ou bien c'est le bon sens, la tactique et la manœuvre qui l'ont fait choisir ? » « C'est plutôt bien le bon sens, la tactique et la ruse, » lui répond le Prophète. « Cela n'est point le meilleur campement, installons-nous plutôt assez près d'un point d'eau à proximité de nos ennemis. Son eau, est, je la connais assez abondante. C'est là que nous allons camper. Nous y drainerons toutes les eaux environnantes, et nous construisons un bassin que nous remplirons d'eau. Nous pourrons alors nous permettre de boire et eux non. « Ton conseil est tout à fait sensé, » répond le Prophète. Toute l'armée se déplaça alors et s'installa à proximité de l'eau de l'ennemi.

3/ SENS DU DEVOIR DE LA JUSTICE ET DU SACRIFICE

Avant que la bataille ne s'engage, trois personnes sortent des rangs ennemis. Ce sont Othba fils de Rabiaa, et son frère Chaiba et son fils El Oualid : ils réclament des émules (duels). Trois combattants Ançar se présentent à eux. « Nous n'avons que faire de vous ; nous voulons nos égaux et des nôtres. ». Le Prophète leur désigne Obeida, fils d'El Hirth qui à son tour fils d'Abdou El Mouttalibe pour faire face au premier, Hamza (oncle paternel du Prophète) fils d'Abdou El Mouttalib pour le second et Ali fils d'Abou Talib pour le troisième. Hamza et Ali ont pu abattre leur adversaire ; par contre, Obeida et Othba en se croisant les épées, ils se sont blessés mutuellement.

Lorsque cette partie de la bataille s'achève, le Prophète se met à aligner les rangs avec une branche qu'il tenait à la main, il passe devant Saouad fils de Ghozyah et allié des Nédjar dont le corps ressortait des rangs. Il lui donne une tape au ventre. « Aligne-toi Saouad »lui dit-il. Tu m'as fait mal, Messager de Dieu, toi que Dieu a envoyé pour faire régner la justice et l'équité. Permets moi de me faire justice de toi. « Dédommage-toi » lui dit le Prophète en lui découvrant son ventre. Saouad l'enlace et lui baise le ventre ». « Qui t'a poussé à agir ainsi ? » O Prophète, l'heure est grave et j'ai voulu que mes derniers moments soient ceux où mon corps toucherait le tien ». Le Prophète fit une prière pour lui. Il s'est mis à faire des recommandations à l'armée. « Ne chargez point avant que je vous en donne le signal, s'il vous arrive d'être encerclés, accablez-les de vos flèches et ne tirez vos épées que lorsque vous vous trouverez face à face » Ensuite, il les exhorte à la fermeté. Puis il rejoint sa treillis, accompagné de son ami Abou Bakr, et de son garde corps Saad fils de Moadh, qui s'est placé l'épée en l'air devant la treillis (tribune construite pour le Prophète). Et à cet instant le Prophète fit une prière : « Mon Dieu je te conjure d'accomplir ton engagement et ta promesse ; Mon Dieu, il t'appartient à Toi de décider. Je crains que si Tu ne viens pas au secours de cette Communauté Tu ne seras jamais adoré par les humains.

Abou Bakr lui dit : Il suffit ! Dieu ne manquera pas de tenir ses promesses à ton égard. Le Prophète sort de la treillis et dit : « leurs troupes seront vaincues et seront mises en déroute ». Puis le Prophète dit, pour exhorter les soldats : « Par celui qui détient entre ses mains l'âme de Mohammed, nul ne les combattra aujourd'hui puis en meurt résigné, espérant récompense de Dieu, en position d'attaque et non en fuyant, sans que Dieu l'accueille au paradis. Et quiconque tue un ennemi aura part au butin ». Omair, fils d'El Hamam qui tenait quelques dattes pour les manger dit : Bah ! Bah ! L'accès au paradis ne dépend-il que du faire d'être frappé à mort par ceux-là ? Il rejeta les dattes, saisit son épée et se mit à combattre jusqu'au moment où il trouva la mort. La lutte devient âpre et acharnée : Dieu envoya au secours du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui et des musulmans des Anges pour combattre à leur côté, les encourager et rassénerer leurs esprits. Une heure plus tard, l'ennemi était vaincu et était mis en déroute. Il fut pourchassé par les fidèles musulmans qui ont pu tuer soixante dix parmi les païens.

Le Saint Coran précise le pourquoi de cette participation angélique : « Dieu vous avait déjà secouru à la bataille de Badr, où vous étiez bien bas. Soyez pieux envers Dieu, ainsi Lui serez-vous reconnaissants. Tu disais aux croyants : N'est-il pas suffisant que votre seigneur vous envoie un renfort de trois mille Anges, descendus du ciel ? Oui, en vérité. Si vous êtes constants, si vous êtes pieux envers Dieu et que vos ennemis vous attaquent sur l'heure, Dieu vous enverra, en aide cinq mille Anges d'élite. D'ailleurs ce n'était là qu'une heureuse annonce divine, destinée à vous rassurer. La victoire ne procède que de Dieu le Puissant, le Sage. Afin de réduire la puissance des infidèles ou de leur faire subir une défaite humiliante, les acculant au désespoir. » (Sourate la famille de Imrane V – 123 à 127).

4 / LE PROPHETE CONSULTE SES APOTRES A PROPOS DES PRISONNIERS DE BADR.

Arrivé à Médine, le Prophète demande conseil à ses « Sahaba » sur le sort à réserver aux prisonniers. Omar fils d'El Khattab, dit : « Messager de Dieu ! Ce sont des gens qui ont nié ton Message, t'ont combattu et t'ont expulsé. Mon avis est que tu dois me remettre tel (un de ses parents) afin que je lui tranche la tête ; et tu dois remettre El Abass à son frère Hamza et Okail à son frère Ali pour leur faire subir le même sort ; Ainsi les gens sauront que nous n'avons aucune amitié pour les païens. Par ailleurs, je ne te vois pas avec des captifs sur les bras ; tu dois leur trancher la tête. Ces gens sont les champions de Quoraich, leurs maîtres et leurs chefs. ».

Son avis a été partagé par Saad fils de Moadh, et Abdou Allah fils de Raouaha. Quant à ABou Bakr, il dit avec sagesse : « Messager de Dieu, ce sont là les membres de ta famille, et de ta ville natale. Dieu t'a donné victoire sur eux. A mon avis, tu dois les garder vivants en otages et exiger la rançon pour eux. Ce qui nous en reviendra constituera une ressource qui nous servira contre les infidèles. Peut être qu'un jour, la lumière se fera dans leur cœur, grâce à toi et te seront ainsi des soutiens. » Le Prophète dit : « Dieu adoucit parfois certains cœurs pour devenir plus tendres que ceux d'une femme et endurcit d'autres pour devenir plus durs qu'un roc. Abou Bakr, tu ressembles à Abraham, qui a dit :(Celui qui me suit se réclame de moi et celui qui me désobéit O mon Dieu, ta miséricorde et ta clémence sont grandes). Et toi Omar, tu ressemble à Noé qui a dit : (Mon Dieu fais disparaître toute trace d'infidèles sur terre)».

Le Prophète s'est rangé à l'avis d'Abou Bakr après avoir reconnu le bien fondé de l'avis de chacun de ces deux compagnons. Leur intention à tous deux est la même. Ils recherchaient à renforcer la puissance de l'Islam et affaiblir l'idolâtrie. Puis le Messager dit à ses compagnons : « Vous êtes actuellement dans le besoin ; aussi aucun prisonnier ne doit s'échapper d'entre vos mains sans rançon ». Il ordonna en outre que tous les prisonniers de guerre qui s'avaient lire et écrire puissent payer leur rançon par le travail, en apprenant chacun d'eux, à lire et écrire aux dix analphabètes. Ceci montre combien le Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui s'intéressait particulièrement à la question de l'enseignement public. Il disait souvent : « Dieu m'a envoyé comme instructeur. » Aussi, à son arrivée à Médine, son premier acte public fut-il de faire construire une mosquée où une partie était réservée à l'école (la célèbre suffah) qui servait de dortoir pendant la nuit pour les gens nécessiteux et de salle d'études pendant la journée, pour tous ceux qui profitaient de cette facilité.

En décidant de la rançon des prisonniers de Badr, le Prophète avait cherché, en toutes occasions à manifester sa générosité à l'égard des captifs, ses compatriotes. Et cette générosité eut pour résultat immédiat la conversion d'un certain nombre de Mecquois, émerveillés par les récits des captifs, qui de retour dans leurs foyers, avaient témoigné des bons procédés dont ils avaient été l'objet. Mais une semblable clémence envers les ennemis de l'Islam n'était-elle pas dangereuse pour l'avenir ? Une révélation l'apprit au Prophète, en le blâmant. Et le Prophète fut envahi par une profonde tristesse à la pensée que sa générosité conservait sans doute la mort de bien des croyants, car il ne pouvait espérer qu'elle suffirait à désarmer toutes les hostilités. Ce fait constitue un argument solide en faveur de la véracité du message du Prophète, car si ce message était une pure invention du Prophète, celui-ci ne serait pas adressé à soi même, un blâme par une action qu'il a entreprise, après consultation de nombreux « Sahaba ».

Par ailleurs, Dieu a promis aux hommes de bien, parmi les prisonniers de recevoir une bien meilleure récompense que ce qu'ils ont donné et de leur remettre leurs péchés. Le Saint Coran stipule à propos de cette rançon : « Tant qu'il n'a pas réduit complètement les infidèles, il ne sied pas à un Prophète de faire des captifs. Vous vous attachez trop, ce faisant aux biens éphémères d'ici-bas, quand Dieu vous propose la vie Eternelle. Dieu est tout Puissant et Sage- N'était-ce une prescription déjà décrétée par Dieu, vous auriez expié par un immense tourment ces rançons que vous avez reçues. « Il vous est permis à présent de disposer en toute quiétude de votre butin, d'en manger ce qu'il vous offre de pur. Veillez cependant à craindre Dieu. Dieu absout les pécheurs et fait volontiers miséricorde. Prophète, dit aux captifs qui sont entre vos mains :Si Dieu décèle en vous quelque bon sentiment, il vous accordera plus de bien qu'il ne vous en a été pris, et vous aurez, en plus son pardon : Dieu est Absoluteur et fait volontiers miséricorde ». Sourate le Butin / V – 67 à 71.

5 / LE PROPHETE PARTAGE LE BUTIN ENTRE SES COMPAGNONS AVEC LA PLUS GRANDE EQUITE

Aussitôt après la victoire, le partage du butin faillit provoquer de graves disputes entre les fidèles : ceux qui l'avaient pris voulaient le garder pour eux, tout entier. Ceux qui s'étaient battus, sans songer à ramasser les dépouilles des morts, réclamaient leur part. Enfin ceux de l'arrière garde protestaient également. Le débat menaçait de mal tourner lorsque la Révélation y mit fin : « On t'interrogera au sujet du butin, dit : il appartient à Allah et à son Prophète. »

De retour à El Madina (Médine), Le Prophète partagea le butin avec la plus grande équité et décida que, non seulement les soldats de l'arrière-garde en recevraient leur part, mais aussi quelques fidèles restés dans la ville pour servir la cause de l'Islam pendant l'absence de son chef ou sur autorisation du Prophète et pour cas de force majeur.

Le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui réussit ainsi à contenter tout le monde. Pour lui-même, il ne réserva qu'une part égale à celle des simples soldats : mais il fut décidé qu'à l'avenir, le cinquième du butin serait comme le précise le Saint Coran « réservé à Allah, au Prophète, à ses parents, aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs. » (Sourate le butin / 42).

Cette bataille, qui a consolidé l'Islam et a rehaussé le prestige de ses fidèles, qui a confondu le paganisme et ruiné ses espoirs et cela, grâce à une maigre poignée de fidèles comparés au grand nombre de l'ennemi, est une preuve manifeste de sollicitude bienveillante que porte Dieu à l'Islam et à ses adeptes, compte tenu des moyens dont disposait l'ennemi, tant en armure qu'en chevaux de guerre.

Aussi, Dieu se permet-il de rappeler cette faveur à ses serviteurs : « Il vous a bien accordé victoire à Badr ; alors que vous étiez dans un état d'infériorité ». (Sourate la famille Imrane / 123). C'est-à-dire peu nombreux afin de vous prouver que la victoire est bien une gratification de Dieu. Cette bataille est comptée à juste titre comme étant la plus grande bataille de l'Islam. Elle a permis à celui-ci de se tailler une notoriété et de se répandre. Un grand nombre de seigneurs de Quoraich qui étaient des ennemis mortels de l'Islam, y ont trouvé la mort, les autres tribus arabes y ont été gagnées par la peur. Elle a forcé le respect de tous, et a permis aux musulmans de vaincre maintes armées et abattre maintes légions. Aussi devons-nous louer le très haut, pour cette attention et de considérer ce jour de victoire de Badr ; dix septième jour du mois de Ramadan ; comme un jour de fête où l'on doit rappeler les faveurs de Dieu dont il a comblé son Prophète et les fidèles musulmans.

OUARGLA ET TOUGGOURT

Projets d'aménagement de 4 mini-zones d'activités

QUATRE MINI-ZONES d'activités vont être aménagées cette année dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt, a-t-on appris de la direction de l'Industrie d'Ouargla.

Après avoir identifié les assiettes foncières devant accueillir ces projets, il sera procédé prochainement au lancement des études concernant les opérations d'aménagement, à savoir l'ouverture de voies de communication et la réalisation des réseaux divers (eau potable, assainissement et éclairage), a affirmé le directeur de l'Industrie, Djamel Eddine Tamentit.

Les superficies de ces zones mini-zones d'activités, destinées aux jeunes désirant se lancer dans la micro-entreprise industrielle, varient de 7 à 11 hectares, a-t-il précisé.

L'opération s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics prévoyant l'aménagement de pareilles zones d'activités destinées aux jeunes promoteurs, en vue de leur permettre de concrétiser leurs projets d'investissement et contribuer à la dynamique économique, en plus de générer des emplois, a-t-il ajouté.

Le secteur de l'Industrie avait enregistré l'an dernier la création de 500 nouvelles micro-entreprises à travers les wilayas d'Ouargla et Touggourt, portant le nombre global de ce type d'entités économique à 10.869 entités, a fait savoir M.Tamentit.

Ayant généré quelque 70.000 emplois, celles-ci activent dans des segments divers, notamment les travaux publics (2.371 entités), l'hôtellerie et la restauration (185), le conditionnement de dattes (121), le reste étant réparti entre les activités de transport, les télécommunications, les industries de transformation de bois et liège, de papier et de plastique, et d'autres activités industrielles, selon le même responsable.

ORAN

Ouverture prochaine d'un mini-théâtre pour enfants à Hammam Bouhadjar

UN MINI théâtre pour enfants ouvrira ses portes au niveau du complexe thermal de Hammam Bouhadjar (Ain Temouchent) à partir du 1er juin, a-t-on appris de Mourad Senouci, directeur du théâtre régional d'Oran (TRO) chargé de gérer cette structure culturelle.

Le projet intervient dans le cadre d'une initiative lancée par le ministère de la Culture et des Arts en partenariat avec le théâtre privé « La fourmi » et le groupe public Hôtellerie tourisme et thermalisme (HTT). Il vise à réhabiliter des salles abandonnées au niveau d'hôtels et complexes relevant du secteur public, a-t-il souligné.

Une salle sera réhabilitée et transformée en petit théâtre réservé à des spectacles de théâtre et de marionnettes et des projections cinématographiques. Le TRO a été désigné comme gestionnaire de cette salle, a indiqué son premier responsable.

« Nous comptons adopter un programme similaire à celui du TRO avec deux spectacles chaque semaine, dans un premier temps », a déclaré Mourad Senouci, expliquant qu'il est question d'ouvrir la programmation à des troupes locales.

Une convention entre le Théâtre régional d'Oran et le groupe HTT sera prochainement signée pour fixer les modalités de gestion qu'endossera le TRO, a-t-il précisé.

Le directeur du TRO a fait savoir que ce mini théâtre sera baptisé au nom du comédien Blaha Benziane, récemment décédé, et qui a suscité de l'émoi dans le milieu artistique et une vague de sympathie des internautes.

TIZI-OUZOU

Le patrimoine architectural kabyle à l'épreuve du temps et de la modernisation

Le patrimoine architectural kabyle a subi d'innombrables transformations, influences et dégradations, a observé lundi dernier, Kedjar Aldjia, architecte et enseignante au département d'architecture de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine.



Qualifié « d'architecture indigène, folklorique et populaire, car conçue et réalisée par l'habitant lui-même et où la structure architecturale est le reflet même de celle socio-culturelle du village, il est, aujourd'hui, en proie à une métamorphose et une rupture totale, du fait de diverses influences et de dégradations » déplore l'architecte.

Cette métamorphose, a-t-elle souligné, a « commencé avec le retour de la première vague des immigrés aux lendemains de l'indépendance ». Ces derniers, ayant vécu un peu partout en France et en Europe, « ont rapporté avec eux des modèles architecturaux qu'ils avaient reproduit dans les villages ».

« La hiérarchie spatiale du village, publique, familiale et privée, construite sur un concept architectural vernaculaire introverti et utilisant des matériaux de construction locaux adapté à la situation géographique locale et intégré au relief, a ainsi commencé à se transformer complètement », explique l'universitaire.

Au début de cette transformation, précise-t-elle, « il y avait, toutefois, une certaine intégration en adaptant ces concepts architecturaux importés, mais, au fur et à mesure, avec, notamment, l'amélioration relative de la situation sociale des gens, la standardisation architecturale rampante a pris le dessus ».

Autres facteurs participants à cette métamorphose architecturale, les échanges culturels, le développement économique, la démographie, la viabilisation des zones rurales et l'absence de foncier, qui ont ainsi « induit une évolution pas du tout homogène», note l'architecte.

« Les gens construisent en hauteur car la famille s'agrandit et ils manquent d'espace et de foncier, mais aussi, et besoin économique oblige, ont intégré l'impératif d'espaces commerciaux à fructifier, ce qui a complétement dénaturé l'espace villageois » fait-elle remarquer.

Ce dernier facteur a, également, « généré un abandon et une dégradation de ce patrimoine du fait e l'exode des habitants des villages vers l'espace urbain, plus prometteur, à la recherche du travail et des commodités de vie meilleure » ajoute-t-elle.

Considérant ce patrimoine architectural à travers lequel elle décèle « une ingéniosité et une immensité de formes architecturales » comme une « empreinte et une richesse ancestrale reflétant une réalité socio-culturelle à préserver », l'universitaire préconise, pour sa sauvegarde, sa mise sous « protection de la loi pour assurer sa réhabilitation ».

Toutefois, avertit-elle, « il ne suffit pas de le déclarer patrimoine national à préserver, mais, surtout, mobiliser l'ensemble des moyens, juridique, institutionnel et financier, nécessaires pour cette sauvegarde ». Une démarche qui devrait se traduire, en premier lieu, par « l'adaptation et l'actualisation des instruments d'urbanisme en tenant compte et en y intégrant les plans de sauvegarde du patrimoine. Ce qui permettra d'élaborer des orientations et recommandations visant à protéger la morphologie de l'environnement architecturale ».

Dans le même sillage, il serait, également, « judicieux », poursuit-elle, de « promouvoir le concept de villages touristiques, qui alliera restauration et sauvegarde de ces lieux et activité économique rentable, par la réhabilitation et la rénovation de ces villages dans cette optique, en créant une jonction entre tradition et modernité ». Une sauvegarde « nécessaire et salvatrice » note-t-elle, ce patrimoine représentant « un témoin de l'Histoire ».

BASSIN LAITIER DE MOSTAGANEM

Annulation de près de 30 actes de concession et récupération de 830 ha

LA WILAYA de Mostaganem a procédé à l'annulation de près de 30 actes de concession et à la récupération de 830 hectares de foncier agricole au niveau du bassin laitier, de la plaine de Hassiane, pour non concrétisation des projets d'investissements, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles.

Le chef de service de l'aménagement rural et de la promotion des investissements, Mohamed Boutiba, a indiqué que les décisions d'annulation qui ont touché 30 projets d'investissements sur 56 au niveau du bassin laitier, ont été établies pour cause de non lancement des travaux de réalisation devant être entamés en 2018.

La commission, constituée des services agricoles et de l'Office national des terres agricoles (ONTA), effectue des sorties sur site mensuellement pour suivre l'état d'avancement du restant des projets de même que l'engagement des investisseurs à respecter les cahiers de charge ainsi que le renforcement des chantiers accusant un retard dans les travaux, a ajouté ce responsable.

M. Boutiba a souligné que « six projets parmi 26, sont entrés jusqu'à présent en exploitation et en production, tandis que les autres sont en cours de réalisation avec un taux d'avancement différent (17 projets) ou encore qui attendent leur régularisation (3 projets) ».

Selon le même responsable, il a été procédé, au règlement du problème de raccordement au réseau d'électricité avec l'association des investisseurs qui ont reçu toutes les autorisations de construction ou de fonçage de puits.

Il est attendu la réaffectation des assiettes foncières récupérées qui représentent 50 pc de la superficie globale, pour les attribuer au profit des opérateurs désireux initier des investissements agricoles dans le domaine de l'élevage bovin et la production de lait. Pour rappel, les investissements au niveau du bassin versant de la plaine de Hassiane, totalisent une superficie de 1.776 ha de terres agricoles visant l'élevage de 4.000 vaches laitières et la production de 20 millions de litres de lait annuellement. Il est prévu la création de 700 nouveaux postes d'emploi et la réduction de la facture d'importation de la poudre de lait.

La wilaya de Mostaganem dispose actuellement d'un cheptel de plus de 21.100 têtes de vaches laitières, de 107.150 têtes d'ovins, de 15.400 caprins. Plus de 2.000 professionnels activent dans les domaines de l'élevage ovin (viande rouge) et la production, la collecte et la distribution du lait avec une capacité de production annuelle de plus de 104 millions de litres de lait, a-t-on indiqué de même source.

ORGANISATION DE SALONS ET MANIFESTATIONS PARMI LES POINTS EXAMINÉS

Des projets de décrets relatifs au livre à l'ordre du jour

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présenté lors de la réunion du Gouvernement, présidée la semaine dernière par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, quatre projets de décrets relatifs à la distribution, le transport et la commercialisation du livre, avait indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



Le gouvernement, réuni par visioconférence, a entendu un exposé présenté par la ministre de la Culture et des Arts relatif à quatre projets de décrets exécutifs fixant les modalités de répartition de la demande publique du livre, de soutien de l'Etat au transport de livres au même prix unique du livre aux régions éloignées, celles d'octroi de l'autorisation préalable relative à l'organisation des manifestations autour du livre destinées au public, et les conditions d'octroi et de retrait du label de qualité aux maisons d'édition du livre et aux librairies ainsi que les effets qui leur sont attachés.

Le premier projet de texte fixe les modalités de répartition de la demande publique du livre avec pour objectif de mettre en place un cadre d'organisation pour l'acquisition de livres à la demande ou pour le compte d'un organisme, d'une institution publique ou d'une collectivité locale.

Le second projet de texte fixe les modalités de soutien de l'Etat au transport de livres pour consacrer le principe du prix unique du livre sur l'ensemble du territoire national au moyen de la prise en charge par l'Etat des frais de transport du livre vers les régions éloignées.

Quant au troisième projet, il fixe les modalités d'octroi de l'autorisation préalable relative à l'organisation des manifestations autour du livre destinées au public.

Le quatrième projet de décret fixe les conditions et les modalités d'octroi et de retrait du label de qualité aux maisons d'édition du livre et aux librairies ainsi que les effets qui leur sont attachés.

Ce texte instaure un label de qualité, sous forme de cachet professionnel, octroyé au profit des maisons d'édition du livre et des librairies par arrêté du ministre chargé de la Culture et sur la base d'un ensemble de conditions d'éligibilité.

R. C.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA DE LA HAYE

Le cinéaste Traidia et la romancière Boukhelala parmi les jurys

LE CINÉASTE algéro-néerlandais Karim Traïdia et la romancière algérienne Hanane Boukhelala ont été conviés à faire partie des jurys du 4e Festival international du cinéma «Mena», prévu du 20 au 22 mai à La Haye (Pays Bas), annoncent les organisateurs.

Lors de ce festival, Karim Traïdia présidera le jury de la section du long métrage qui comprend également parmi ses membres, la productrice iranienne Elaheh Nobakht et le critique marocain de cinéma Hammadi Kiroum.

Karim Traïdia qui a investi le monde du 7e Art en 1991 a été distingué notamment, pour, «Les contes de mon village», un de ses derniers longs métrages, pour lequel il a obtenu en 2016 le Grand prix au 4e Festival des cinémas africains «Africlap», tenu à Toulouse (France), et le prix du jury, en 2017, au 3e Festival du cinéma de Saïdia, «Cinéma sans frontières» au Maroc.

La romancière et journaliste algérienne, Hanane Boukhelala, auteure de «Soustara», son premier roman paru en 2019 aux «Editions Khayel», figure, pour sa part, parmi les membres du jury de la section du court métrage de ce festival, aux côtés du réalisateur marocain, Mohamed El Younsi, entre autre.

Astreint aux mesures de préventions sanitaires contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, le festival, se tiendra sur la toile uniquement et présentera des longs et des courts métrages ainsi que des films documentaires produits durant ces deux dernières années.

Les productions cinématographiques en lice au 4e Festival international du cinéma «Mena» de La Haye concourront pour les prix des meilleurs, long métrage, court métrage et documentaire, ainsi que pour le prix du jury.

JOHN W. KISER, HISTORIEN

« Le monde a besoin de la pensée de l'Emir Abdelkader »

«L'EMIR Abdelkader incarne les quatre vertus énoncées par Thomas d'Aquin, nécessaires pour mener une vie morale : l'intelligence, le comportement juste, le courage éthique et la maîtrise de soi », a confié le journaliste américain John W. Kiser dans une interview avec le blogueur M. Abdelmoumen.

En effet, situant L'Emir Abdelkader au rang des grandes références de la pensée mondiale moderne, John W. Kiser a souligné que, réellement, le monde « a besoin de bons exemples d'autres personnes, telles que Tolstoi, Gandhi, Mandela. Des hommes d'Etat capables d'aller au-delà du chacun-pour-soi et de prendre la voie la plus noble. »

Par ailleurs, abordant le caractère immortel d'un homme aussi sage que l'Emir Abdelkader, le journaliste américain a souligné que ce dernier devrait être considéré comme méritant un statut similaire à celui de Rumi, « mais avec des attributs divers. » « C'est pourquoi je voulais qu'il ne devienne pas « l'aumône de l'oubli », comme le craignait Charles Henry Churchill lorsqu'il a écrit la première biographie en langue anglaise de l'Emir. Cela a été rendu possible en 1860 lorsque l'Emir lui a accordé une heure par jour pendant six mois pour lui poser des questions. Peu après la fin de ses entretiens, la réputation de l'Emir a été validée par ses interventions à Damas pour protéger la vie de milliers de chrétiens et de juifs contre les Druzes. Churchill a dédié le livre en 1869 à Louis Napoléon III, le libérateur de l'Emir. Ceci est ma contribution pour aider Churchill », a-t-il rappelé.

Pour rappel, John W. Kiser est journaliste, auteur de plusieurs ouvrages et fondateur de l'AEP (Abdelkader Education Project), visant à mondialiser la pensée de l'Emir Abdelkader comme enseignements aux nouvelles générations.

R. C.

UNE APPLICATION PERMETTRA LEUR IDENTIFICATION

Interpol va traquer les œuvres volées

L'APPLICATION pour Smartphone va s'appuyer sur une base de données de 52 000 œuvres d'art disparues.

Associant une base de données, un logiciel de reconnaissance d'image et un moteur de recherche, ID-Art vient s'ajouter aux autres sites référençant les objets volés comme Art Loss Register par exemple. Grâce à cette application, tout un chacun peut désormais vérifier si l'œuvre qu'il s'apprête à acheter est le fruit d'un larcin.

L'application permet d'identifier une œuvre, soit en la prenant en photo soit usant de termes descriptifs pour la retrouver dans une banque d'images, mais aussi de documenter, pour un particulier, les œuvres en sa possession et ainsi anticiper les conséquences d'un éventuel cambriolage. Plus les œuvres sont référencées dans l'application, plus elles sont susceptibles d'être identifiées, et donc, retrouvées.

ID-Art permet aussi de signaler les lieux culturels en danger, à savoir les zones de guerres ou les sites endommagés, et ainsi référencer les lieux d'où peuvent provenir des œuvres illégalement exportées.

L'application est reliée à la base de données d'Interpol, contenant plus de 52 000 œuvres d'art disparues. Si l'œuvre identifiée correspond à l'une d'elles, l'application permet à l'utilisateur de la signaler à Interpol.

L'organisation internationale de police criminelle espère par ce moyen retrouver les œuvres volées et tenter de réduire le trafic d'œuvres d'art. Les organisations criminelles, comme la mafia ou les groupes terroristes, y ont recours pour financer des opérations et blanchir leur argent. L'application, a déjà fait ses preuves, a fait savoir Interpol : deux tableaux néerlandais et deux sculptures ont pu être ainsi retrouvés.

R. C.

MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN (MAMO)

Un atelier en art de décoration pour des élèves à Oran

UN GROUPE d'élèves a bénéficié d'une formation en art de décoration islamique au niveau du musée public national d'art moderne et contemporain (MAMO) d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement muséal.

Dans le cadre de cet atelier pédagogique, organisé au cours du mois sacré du ramadhan par le MAMO, trois séances ont été programmées en faveur de 15 élèves âgés de moins de 15 ans, a indiqué la responsable de la gestion du musée.

Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre du programme culturel élaboré pour le mois du Ramadhan, vise à faire découvrir le talent des élèves dans l'art original de la décoration et à développer leurs facultés artistiques et esthétiques dans cette spécialité, qui dépend d'autres matières scientifiques dont l'ingénierie et la botanique, a souligné Khadidja Benhaoua.

Encadré par l'artiste spécialisée dans l'art de la décoration, Halima Salem M'hamed, cet atelier a permis d'initier à l'élève les principes et règles de base de l'art de la décoration et les étapes de dessin de nombreuses formes géométriques décoratives simples.

Cette activité pédagogique a été couronnée par la présentation des œuvres des participants à l'occasion de la célébration de la Nuit du destin pour les encourager à poursuivre leur travail créatif, en plus de la remise de diplômes de participation et de livrets par le calligraphe Kour Noureddine à ces élèves.

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU appelée à protéger le peuple sahraoui de la répression marocaine

Le Front Polisario a adressé une lettre au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres dans laquelle il a attiré son attention et celle du Conseil de sécurité sur la détérioration alarmante de la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara Occidental, appelant à assumer leurs responsabilités dans la protection des sahraouis de la répression brutale marocaine.



«Sur les instructions de mes autorités, Je vous écris avec une grande urgence et préoccupation pour attirer votre attention et celle des membres du Conseil de sécurité sur la détérioration alarmante de la situation des droits de l'Homme dans les territoires du Sahara Occidental sous l'occupation illégale marocaine», écrit le représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar.

«Comme nous l'avons signalé dans des communications précédentes, depuis qu'elle a mené une nouvelle agression sur le territoire sahraoui libéré le 13 novembre 2020, l'Etat d'occupation marocain mène une autre guerre de représailles contre les civils sahraouis qui sont continuellement soumis à une cruauté indicible et à des pratiques inhumaines et dégradantes», a-t-il ajouté.

Tout en condamnant «énergiquement» la nouvelle vague de violence brutale et de terreur menée par l'Etat d'occupation marocain contre le peuple sahraoui, le front Polisario tient les Nations Unies «pleinement responsables de leur protection et de leur sécurité».

Il a notamment souligné que, «les Nations Unies ne peuvent rester les bras croisés pendant que l'Etat d'occupation marocain intensifie ses attaques terrifiantes et atroces contre les civils sahraouis et les militants des droits de l'homme à la vue de la Mission des Nations Unies dans ce territoire.

Dans sa missive, le Front Polisario a rappelé la lettre adressée, le 16 février dernier au SG de l'ONU par le président de la RASD, Brahim Ghali et qui a circulé comme document du Conseil de sécurité (S/2021/162) dans laquelle il a attiré son attention sur la situation catastrophique au Sahara Occidental occupé, déplorant le fait que cette situation «s'est détériorée de façon alarmante au cours des derniers mois».

Sidi Mohamed Omar cite, entre autres, le cas de la militante sahraouie, Sultana Khaya victime d'une siège imposé par des agents des services de sécurité marocains depuis le 19 novembre 2020, rappelant que ladite militante et sa famille «ont été engagées dans une série d'actions non-violentes pour protester contre l'occupation illégale marocaine, y compris lever le drapeau national de la République sahraouie sur leur maison».

Le diplomate sahraoui a indiqué, que des organisations de défenses des droits de l'Homme, comme Amnesty International, Human Rights Watch et Front-Line Defenders, ont tiré la sonnette d'alarme sur la situation de Sultana Khaya et de sa famille, faisant savoir que tôt mercredi, «les agents de sécurité marocains ont pris d'assaut la maison familiale et ont physiquement harcelé Sultana, et sa sœur, Elwaara, et les ont soumis à des traitements disgracieux et dégradants».

Par ailleurs, le Front Polisario cite également la situation alarmante des détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines, y compris le groupe de Gdeim Izik, en raison des conditions déplorables dans lesquelles ils sont détenus et des pratiques dégradantes et de représailles auxquelles ils sont soumis par l'administration pénitentiaire marocaine.

Ainsi, Sidi Mohamed Omar a exhorté le SG de l'ONU «à agir de toute urgence pour mettre fin à la souffrance de tous les prisonniers politiques sahraouis et de leurs familles et pour assurer leur libération immédiate et inconditionnelle afin qu'ils puissent rejoindre leur patrie et retrouver leurs familles», rappelant que pendant qu'il continue à poursuivre ses efforts pour nommer un nouvel Envoyé personnel pour le Sahara Occidental, «le Maroc intensifie sa répression dans les territoires occupés».

A cet égard, le Front Polisario «réaffirme qu'aucun processus de paix ne sera possible tant que l'Etat d'occupation marocain persistera, en toute impunité, dans sa guerre de terreur et de représailles contre les civils et les militants des droits de l'homme sahraouis, en plus de ses tentatives d'imposer de force un fait accompli dans le Territoire».

Il réitère également son appel urgent au SG de l'ONU et au Conseil de sécurité «d'assumer (ses) responsabilités dans la protection des civils sahraouis et d'assurer leur sécurité physique et morale en tant qu'élément essentiel de la responsabilité des Nations Unies envers le peuple sahraoui et vers la décolonisation de la dernière colonie d'Afrique».

R. I.

Des organisations internationales condamnent la campagne répressive marocaine

PLUSIEURS organisations internationales de défense des droits humains ont condamné la violente agression subie récemment par le militant sahraoui Hassanna Moulay Badi, dans la ville occupée d'El Ayoun, appelant à mettre fin à la campagne répressive menée par les autorités d'occupation marocaines contre les Sahraouis.

Dans une déclaration conjointe, la Fédération internationale des droits de l'Homme, l'Organisation internationale contre la torture et le Service international des droits de l'Homme, soulignent que «cette agression contre le membre du Bureau exécutif de la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis se présente comme partie de la campagne de répression croissante lancée par les autorités d'occupation marocaines contre les défenseurs des droits humains sahraouis depuis la violation du cessez-le-feu par le Maroc le 13 novembre 2020».

«Face à cette grave escalade contre les militants des droits humains sahraouis, nous appelons à mettre fin à toutes les actions illégales et au harcèlement subis par les défenseurs des droits humains sahraouis, comme le militant Hassana Moulay Badi, qui a fait l'objet d'une agression physique par un policier marocain qui lui a causé des blessures aux membres et au visage», dénoncent les organisations dans leur déclaration.

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le Front Polisario a tenu l'ONU responsable de la violence brutale et du terrorisme d'Etat perpétrées par les autorités d'occupation marocaines contre les Sahraouis «Sur les instructions de mes autorités, Je vous écris avec une grande urgence et préoccupation pour attirer votre attention et celle des membres du Conseil de sécurité sur la détérioration alarmante de la situation des droits de l'Homme dans les territoires du Sahara Occidental sous l'occupation illégale marocaine», écrit le représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar. «Comme nous l'avons signalé dans des communications précédentes, depuis qu'elle a mené une nouvelle agression sur le territoire sahraoui libéré le 13 novembre 2020, l'Etat d'occupation marocain mène une autre guerre de représailles contre les civils sahraouis qui sont continuellement soumis à une cruauté indicible et à des pratiques inhumaines et dégradantes», a-t-il ajouté. Il a réitéré également son appel urgent au SG de l'ONU et au Conseil de sécurité «d'assumer (ses) responsabilités dans la protection des civils sahraouis et d'assurer leur sécurité physique et morale en tant qu'élément essentiel de la responsabilité des Nations Unies envers le peuple sahraoui et vers la décolonisation de la dernière colonie d'Afrique».

R. I.

LIGUE AFRICAINE DE BASKET (BAL)/ AMICAL :

Défaite du GS Pétroliers face aux Patriots du Rwanda (59-71)

LE GS PÉTROLIERS, représentant algérien en Ligue africaine de basket-ball (BAL), prévue du 16 au 30 mai à Kigali (Rwanda), s'est incliné face à son homologue des Patriots du Rwanda (59-71), en match amical disputé jeudi dans la Kigali Arena. Versés dans le groupe C, les basketteurs du GSP, qui ont repris l'entraînement collectif mercredi, après avoir observés la quarantaine imposée par les organisateurs, débuteront le tournoi face à l'AS Douanes du Sénégal lundi (13h00, heures algériennes), avant d'enchaîner face aux Egyptiens du Zamalek le 19 mai (20h00) et de boucler la phase de poule face au Ferroviario Maputo du Mozambique, le 22 mai (13h00). Le représentant algérien dans cette première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), avait rallié la capitale rwandaise le 3 mai dernier, afin de respecter le protocole sanitaire très strict imposé par les organisateurs aux 12 équipes participantes. Afin de faire face aux risques de contamination, la BAL a créé une bulle à Kigali avec un protocole sanitaire très strict, basé sur les orientations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).Reportée à plusieurs reprises à cause de la pandémie de coronavirus, la 1re édition de la BAL se jouera avec un format de compétition ajusté, qui comptera 26 matchs au total. Le tournoi débutera avec une phase de groupes (trois groupes de quatre équipes), dont les huit meilleurs, soit les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour la phase finale à élimination directe. La finale de la BAL a été programmée le 30 mai dans la Kigali Arena, qui abritera toutes les rencontres du tournoi.

JO DE TOKYO : «IMPOSSIBLE» D'ORGANISER LES JEUX, SELON UN SYNDICAT DE MÉDECINS JAPONAIS

IL EST «IMPOSSIBLE» d'organiser les Jeux Olympiques de Tokyo en toute sécurité alors que la pandémie de Covid-19 continue à faire rage, a estimé mercredi un syndicat de médecins hospitaliers japonais, dans un message au gouvernement. «Nous nous opposons fortement à la tenue des Jeux de Tokyo à un moment où les gens dans le monde entier se battent contre le nouveau coronavirus»,
affirment les médecins pour qui «il est impossible de tenir des Jeux sûrs pendant la pandémie».
Ce syndicat, qui représente des docteurs titulaires dans des hôpitaux, est l'une des nombreuses associations médicales au Japon. «Nous ne pouvons pas nier le danger représenté par les nombreuses formes de nouveaux variants du virus qui vont arriver à Tokyo de partout dans le monde», ajoute le communiqué des médecins. Le Japon est actuellement confronté à une quatrième vague d'infections par le virus et de nombreuses zones, y compris la capitale, sont en état d'urgence.
Les systèmes de santé sont à nouveau sous pression, les médecins répétant qu'ils manquent cruellement de personnel. Dans les derniers jours, plusieurs gouverneurs de provinces japonaises ont indiqué qu'ils n'attribueraient pas de lits d'hôpitaux à des athlètes malades. Les projets de certaines équipes de s'entraîner au Japon, avant le début des Jeux, ont été annulés. A dix semaines seulement de l'ouverture des Jeux, prévue le 23 juillet, une grande partie de l'opinion publique japonaise est toujours opposée à leur tenue, la plupart des Japonais étant favorables à un report ou une annulation. Les organisateurs répondent qu'ils peuvent garantir des Jeux en toute sécurité, grâce aux mesures de lutte contre le virus, et s'appuient sur une série de résultats encourageants en matière de tests, notamment pour des athlètes étrangers .

ARTS MARTIAUX / VO CO TRUYEN:

Les Mondiaux 2020 à Alger de nouveau reportés

Les Championnats du Monde des arts martiaux vietnamiens traditionnels (Vo Co Truyen), initialement prévus du 5 au 11 juillet 2021 à Alger, ont été finalement reportés du 6 au 12 décembre de la même année en raison de la crise sanitaire, liée à la pandémie du nouveau coronavirus, a annoncé mercredi la Fédération algérienne de vo-vietnam.»



Nous venons vous informer par la présente du report officiel des prochains championnats du monde de Vo Co Truyen, initialement prévus du 5 au 11 juillet 2021 à Alger et renvoyés à la période allant du 6 au 12 décembre de la même année, en raison de la pandémie de COVID-19», a indiqué NGuyen Cong Tot, vice-président de la Fédération internationale de Vietnam Vo Co Truyen dans un courrier adressé au président de la Fédération algérienne de vo-vietnam, Rabie Aït Medjber. NGuyen Cong Tot a demandé par la même occasion à «recevoir le cahier des charges actualisé, et tenant compte des nouvelles dates» pour
l'organisation de ces Mondiaux, initialement prévus en 2020 et déjà reportés une première fois en raison de la pandémie. Le Vietnam Vo Co Truyen est un terme désignant l'ensemble des arts martiaux vietnamiens traditionnels. Il est composé d'une multitude d'écoles et de styles différents appelés mon phai. Chaque école (ou style) préserve son patrimoine technique, culturel et philosophique, notamment à travers des Bai Thao. Les Bai Thao sont des entraînements en solo, à mains nues ou avec armes traditionnelles, qui consistent à reproduire un combat codifié contre un ou plusieurs agresseurs imaginaires. Ils se rapprochent un peu des célèbres katas japonais ou poomsae du taekwondo et sont généralement propres à l'école ou style de Vo Co Truyen enseigné.
Les origines de ces différentes écoles sont multiples et variées. Certaines font partie intégrante de l'histoire du Vietnam, d'autres ont des origines chinoises (on parlera alors de styles sino-vietnamiens, comme le Thieu-Lam, équivalent vietnamien du Kung-fu Shaolin, ou le Vinh Xuan, équivalent du Wing Chun) et indonésiennes.

Fédération internationale de rugby : L'Algérie obtient le statut de membre permanent

L'ALGÉRIE a obtenu le statut de membre permanent de la Fédération internationale de rugby (World Rugby), permettant à la sélection nationale de prendre part aux éliminatoires du Mondial 2023 prévu en France, a appris l'APS jeudi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAR). Outre l'Algérie, le Burundi est également devenu membre permanent à la World Rugby, portant le nombre de pays affiliés à 128, dont 19 membres associés (non permanant). «Les deux nations prendront part aux qualifications pour la Coupe du Monde de Rugby 2023 par le biais de la Rugby Africa Cup 2021. La croissance rapide du rugby en Afrique s'appuie sur une stratégie visant les jeunes et les femmes, avec plus de 350.000 joueuses enregistrées en Afrique en 2020, contre 50.000 en 2012», indique le communique de l'instance internationale. «Cette annonce fait suite au lancement en avril du nouveau plan stratégique 2021-2025 de la World Rugby, qui établit un cadre pour la poursuite du développement et de l'expansion du rugby, en soutenant les fédérations et les régions dans le renforcement des capacités et des compétences, alors que la fédération internationale s'emploie toujours à avancer vers son objectif : faire du rugby un sport mondial pour tous», ajoute la même source. Sixième au classement continental, le XV d'Algérie vise une qualification au Mondial-2023 par le biais de la Coupe d'Afrique des nations 2022 (CAN-2022) qu'il doit remporter pour accéder au tournoi de qualification au Mondial qui se déroulera en France, où il évoluerait dans le groupe A aux côtés du pays organisateur, de la Nouvelle-Zélande, de l'Italie et du représentant du continent américain. Les rugbymen algériens devront d'abord passer par la phase de poules de la CAN prévue du 10 au 18 juillet à Kampala (Ouganda), aux côtés du pays organisateur et du Ghana. Les deux premiers de la poule C se qualifieront à la phase finale prévue en 2022.

JEUX PARALYMPIQUES-2020 / HANDI-BASKET :

Tirage difficile pour les sélections algériennes

LES SÉLECTIONS algériennes de handi-basket (messieurs et dames) ont hérité d'un premier tour difficile lors du tournoi des Jeux paralympiques de Tokyo, après le tirage au sort effectué mercredi à Stoke Mandeville en Angleterre, siège de l'IWBF. L'équipe masculine algérienne évoluera dans le groupe B, aux côtés des ténors du handi-basket au monde, à savoir, les USA, l'Australie, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Iran, alors que le groupe A est composé du Canada, de la Corée du Sud, de l'Espagne, de la Turquie, de la Colombie et du Japon. Chez les dames, les Algériennes, qui participent pour la seconde fois à des Jeux Paralympiques après la précédente édition à Rio, n'ont pas été aussi épargnées par le tirage au sort qui les a mises dans un groupe B très relevé, avec la présence des USA, de la Chine, des Pays-Bas et de l'Espagne. L'autre groupe (A), aussi relevé, comprend les sélections du Canada, d'Australie, d'Angleterre, d'Allemagne et du Japon. Scindées en deux groupes de six, les douze équipes en messieurs disputeront un premier tour qui permettra aux quatre premiers de passer en quarts de finale. En dames, les dix sélections qualifiées réparties en deux groupes de cinq se mesureront aussi pour arracher les quatre premières positions qualificatives aux quarts de finale. Lors des deniers JP-2016, les handi-basketteurs algériens, évoluant face à l'Angleterre (médaillée de bronze), les USA (vainqueurs), l'Allemagne (8e), le Brésil (5e) et l'Iran (10e), avaient pris la dernière place du groupe et la 12e et dernière du tournoi. Pour sa part, l'équipe féminine avait clôturé sa première participation à la 10e et dernière position du tournoi. Son groupe avait réuni les USA (vainqueurs), les Pays-Bas (médaillés de bronze), la Chine (6e) et la France (8e).

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 DE FINALE - ALLER) :
CE SOIR AU STADE DU 05 JUILLET À 17H

Le CR Belouizdad sait à quoi s'en tenir pour prendre option

Le deuxième représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad, sera au rendez-vous ce soir sur la pelouse du stade 05Juillet pour un big derbie maghrébins, ouvert et palpitant, face au voisin de l'ES Tunis.



Un duel qui rentre faut-il le rappeler dans le cadre des quarts de finale (aller) de la plus prestigieuses des compétitions continentale, la Ligue des champions. Après une historique et méritée qualification à l'issue de la phase de poules, le CR Belouizdad sera le moins que l'on puisse dire face à une difficile mission mais pas impossible contre celui comme l'on considère à juste titre comme un des potentiels favoris des favoris en puissance pour la succession du Ahly du Caire, vainqueur de la précédente édition. Les Rouge et Blanc de Laakiba, drivés désormais par le nouvel entraîneur serbe Zoran Manojlovic, seront sur leurs gardes et devront sortir le grand jeu devant tout en restant vigilants derriere face à une équipe de l'Espérance acoup d'atouts à faire valoir surtout avec sa pléiade de joueurs algériens que sont les talentueux, Chetti, Bedrane, Benguit, Meziane et Tougaï. Ce dernier est annoncé dans la liste des revenants après avoir retrouvé les terrains et la compétition due à une longue absence ayant duré trois mois d'absence pour cause de blessure. Les «Sang et Or» ne sont pas fait prier d'ailleurs pour dire qu'ils se sont déplacés à Alger en conquérant et décidés à faire un bon résultat avant même le match retour à Tunis. Pour rappel les Tunisiens sont complétement libérés après leur nouvelle consécration d'un 31e titre de champions de Tunisie de leur histoire. C'est dire que les Belouizdadis auront à faire à un vraie calibre fort de tous ses atouts et un moral au très beau fixe . Ce qui va obliger les Bouchar, Gacemi et autre Sayoud à faire preuve d'une solidarité sans faille et surtout hisser le niveau de jeu dans l'optique de prendre option et se mettre quelque peu à l'abri, en attendant la seconde manche prévue à Tunis. Le CRB, sortant d'une surprenante et amére élimination en 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue, à domicile face au NC Magra (0-0, aux t.a.b : 2-4), ne peut pas se permettre de rater une nouvelle fois la marche aux yeux de ses exigeants supporters. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre congolais Jean-Jacques Ndala Ngombo, assisté de son compatriote Olivier Safari Kabane et du Burkinabè Alexis Seydou Tiama. **S.S**

MC ORAN : 11 MATCHS SANS DÉFAITE SOUS LA HOULETTE DE MADOUI

El Hamri croit en sa nouvelle Etoile

LE MOULOUDIA d'Oran a battu la JS Kabylie 1-0 mardi soir au Stade du 1er novembre du Tizi Ouzou pour le compte de la 21ème journée du championnat algérien et prolonge sa série invincibilité toutes compétitions confondues à 11 matchs, dont 10 sous la houlette de Kheireddine Madoui. C'est la plus longue série sans défaite du MCO depuis 20 ans. Le meneur de jeu Benamar Mellal a inscrit l'unique but de la rencontre sur penalty à la 44e minute, après une belle passe en profondeur du jeune Mohamed Bachir Belloumi pour Hicham Nekkache, qui a été bousculé par un défenseur. Arrivée le 14 février pour remplacer Bernard Casoni, Madoui est en train de réaliser un énorme travail avec les Hamraouas. En effet, le MCO a gagné 7 de ses 10 matchs depuis sa nomination, et occupe la troisième place dans le classement, a égalité avec la JS Saoura deuxième avec 39 points. Le Mouloudia est également qualifié pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue. Avec la mise en place d'un système en 4-3-3 défensif, le MCO n'a concédé que 3 buts lors de ses 8 derniers matchs. Même si son équipe ne marque pas beaucoup avec seulement 7 buts inscrits lors des 8 derniers matchs, le Mouloudia de Madoui pratique un jeu fluide avec des belles combinaisons entre joueurs talentueux au milieu de terrain comme Benamar Mellal, Yacine Guenina ou encore le jeune Mohamed Bachir Belloumi, .Le MC Oran affrontera l'Olympique de Médéa samedi 22 mai avec l'ambition de poursuivre sa série mais surtout de se rapprocher du leader du championnat, l'Entente de Sétif.

Ligue 1 (USM Alger) : Le Ghanéen Opoku Kwame convoqué en sélection

L'ATTAQUANT international ghanéen de l'USM Alger Opoku Kwame, a été convoqué par le sélectionneur de l'équipe ghanéenne de football Charles Akonnor, en vue des deux matchs amicaux face au Maroc (8 juin) et la Côte d'Ivoire (12 juin), a annoncé jeudi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne sur son site officiel Facebook. Opoku Kwame (22 ans) figure dans une liste de 30 joueurs convoqués par le coach des «Blacks Stars», en vue de ces deux joutes amicales, programmées en remplacement des deux premières journées du 2e tour éliminatoire de la Coupe du monde 2022, reportées à septembre en raison de la pandémie du Covid-19.En revanche, les deux autres joueurs ghanéens évoluant en championnat algérien : Joseph Esso (MC Alger) et Daniel Lomotey (ES Sétif), n'ont pas été convoqués pour ces deux matchs amicaux. Auteur de huit buts cette saison, toutes compétitions confondues, sous les couleurs de son ancien club Asante Kotoko, Opoku Kwame s'est engagé le 10 mars dernier pour un contrat de quatre ans et demi avec le club algérois, contre un chèque de 350.000 dollars. Au 2e tour des éliminatoires du Mondial 2022, le Ghana, logé dans le groupe G, évoluera en compagnie de l'Afrique du Sud, du Zimbabwe, et de l'Ethiopie. Le premier de chaque groupe se qualifiera pour les barrages, programmés en mars 2022.

LA FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS SE DÉROULERA À PORTO

L'UEFA a officialisé, ce jeudi, la tenue, à Porto, de la finale de la Ligue des champions, qui opposera Chelsea et Manchester City, le 29 mai prochain. C'est à la place d'Istanbul, écartée en raison de la situation sanitaire, que l'UEFA a décidé de déplacer la tenue de la finale de la Ligue des champions vers la ville de Porto. Dans un communiqué, l'instance européenne a indiqué que 6.000 billets seraient mis à disposition de chaque club pour les vendre à leurs supporters, précisant que le nombre total de spectateurs autorisés au stade du Dragon, d'une capacité totale de 50.000 places, serait communiqué plus tard.

MERCATO : FERHAT DANS LE VISEUR DE PLUSIEURS CYLINDRÉES

ZINEDINE FERHAT ne laisse pas indifférent et selon les indiscrétions de footmercato, l'international algérien intéresse une demi-douzaine de clubs en Europe. Le «maitre en passes décisives» réalise une très belle saisons chez les Crocos et même si la survie du club gardois en Ligue 1 n'est pas encore acquise, l'Algérien suscite l'intérêt des Glascow Rangers en Ecosse, de Sassuolo en Serie A, de Saint-Etienne en France et d'un club du haut de tableau du championnat français. Avec un bilan de 6 buts et 9 passes décisives, l'ancien de l'USM Alger a un contrat qui court jusqu'en juin 2022.Nulle doute qu'à 28 ans, le natif de Bordj Menaïl connaitra un nouveau tournant dans sa carrière dans un club de première division en Europe, reste à savoir maintenant lequel, d'autant plus que d'autres prétendants pourraient grossir le rang avec la fin de saison qui approche.

LIGUE 1 : LA 21ÈME JOURNÉE PROGRAMMÉE POUR DEMAIN

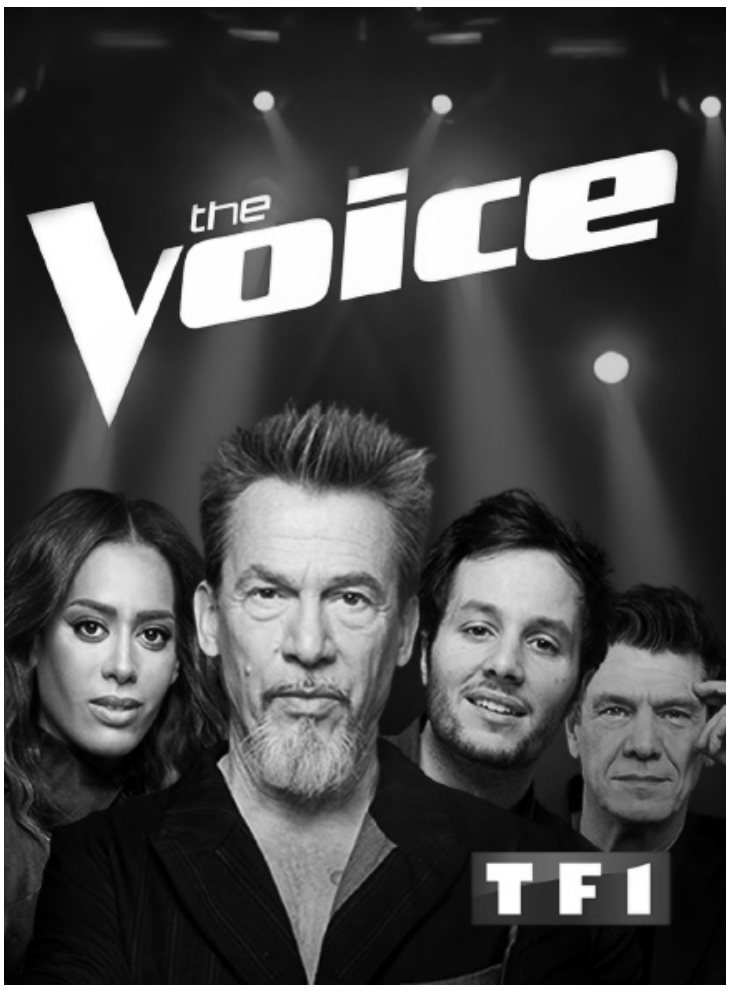
LA LIGUE professionnelle de football a programmé la 21 ème journée du championnat de la ligue 1 pour le dimanche 16 mai. cette journée sera tronquée de deux matchs ; OM- MCA et JSMS-CRB, en raison de la participation du MC Alger et du CR Belouizdad en ligue des champions (quart de finale) , alors que le match JSK (engagé en coupe de la CAF) face au MCO a été avancé et disputé hier (0-1). Pour cette 21 ème journée, l'ESS, leader du championnat tentera de préserver son avance au classement (4 points sur la JSS) en allant chercher les trois points sur le terrain de Relizane. Cependant, l'affiche de cette 22 ème journée sera sans aucun doute la rencontre qui devrait opposer l'USM Alger (7 e) qui revient en force en championnat face au dauphin, la JS Saoura. Cette rencontre aura lieu au stade Omar- Hamadi.

SOCHAUX : L'INTERNATIONAL U20 SAMY FARAJ SIGNE PRO

L'international U20 Samy Faraj vient de parapher son premier contrat professionnel avec son club formateur, le FC Sochaux. Le milieu offensif de 19 ans est désormais lié au club jusqu'en 2024.Faraj a fait ses debuts pros avec Sochaux contre Rodez en Ligue 2 en septembre, sa seule apparition avec les seniors cette saison.Le meneur de jeu a été sélectionné pour le tournoi UNAF U20 au mois de décembre et a participé en deux rencontres lors de la compétition.

EN U20 : KAÏS BENDRISS ET FAËL AHMANE (SAINT-ETIENNE) SÉLECTIONNÉS

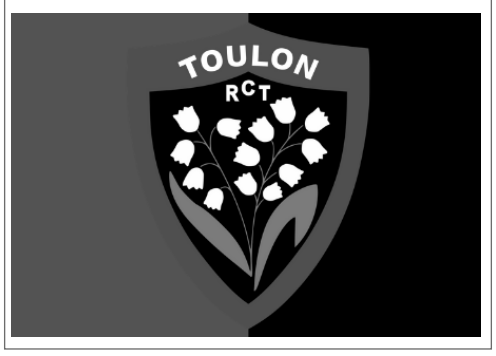
L'AS SAINT-ETIENNE a annoncé que deux de son centre de formation sont convoqués en équipe nationale U20 par le sélectionneur Mohamed Lacete. Il s'agit des deux défenseurs qui évoluent avec l'équipe U19: Kaïs Bendriss et Faël Ahmane. Les deux joueurs vont rejoindre le stage des U20 au Centre Technique National de la FAF à Sidi Moussa du 21 au 25 mai en préparation pour la Coupe Arabe U20, prévue au mois de juillet en Egypte. Ce stage connaitra la présence d'une vingtaine de joueurs évoluant à l'étranger, après deux stages pour les joueurs locaux.





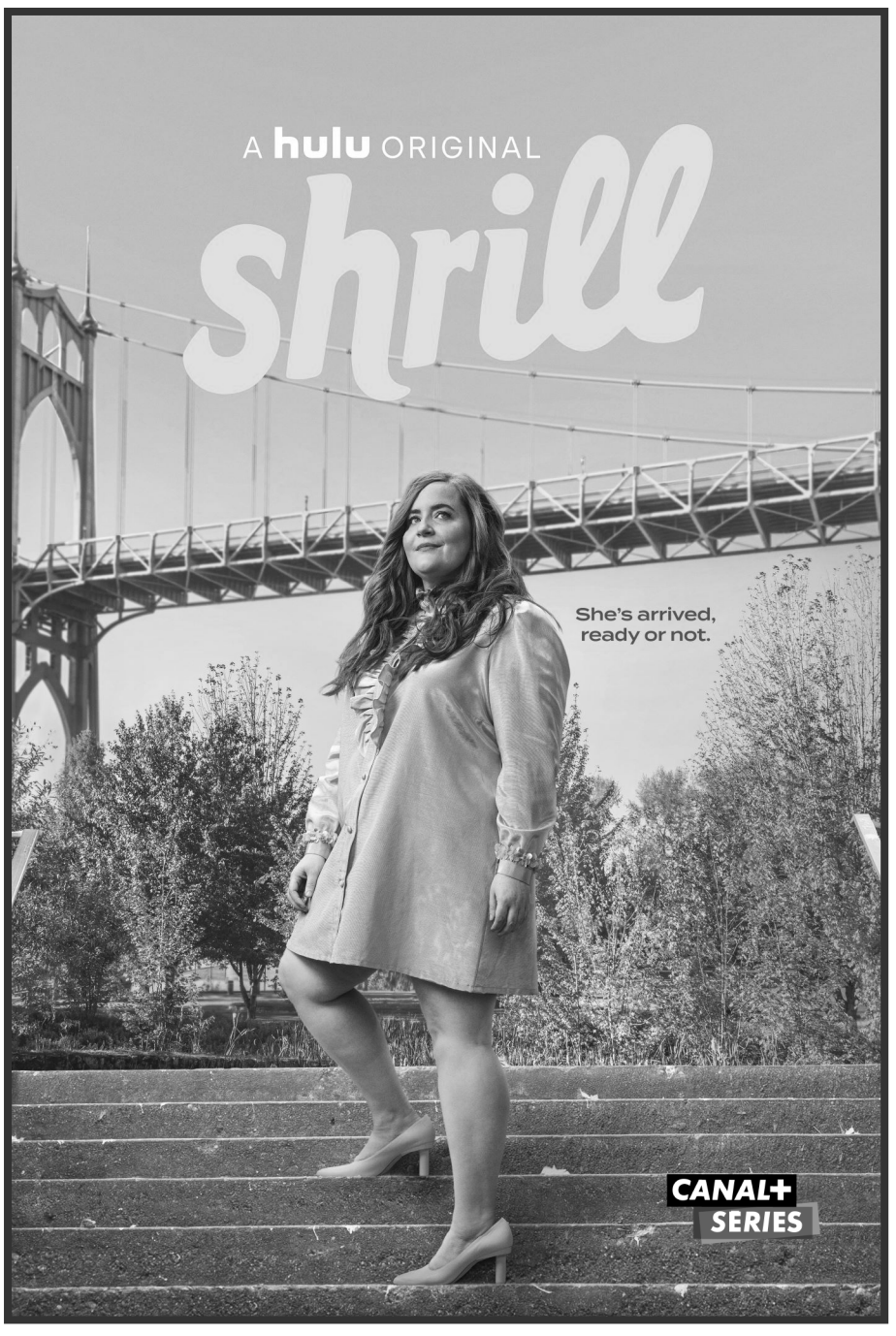


CANAL+



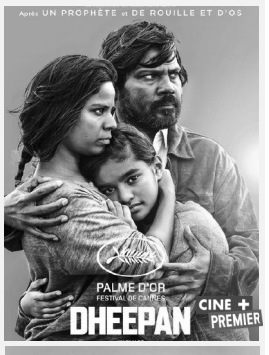






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 **Divertissement/ Saison 10: Finale** — TF1
The Voice, la plus belle voix

21h05 **Jeu** — France 2
N'oubliez pas les paroles

20h50 **Série policière (2020 - Etats-Unis)** — M6
Hawaii 5-0

21h00 **Rugby / 24ème journée** — CANAL+
CLERMONT-AUVERGNE / TOULON

21h05 **Série humoristique** — W9
France - 2 saisons - 1 épisodes
La petite histoire de France

20h50 **Cinéma - Film de science-fiction** — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2010
Le livre d'Eli

21h05 **Téléréalité (2019 - Etats-Unis)** — 6ter
Saison 8 - Épisode 1: Palace palace !
Les rois de la piscine

20h55 **Cinéma - Thriller** — CINE+ PREMIER
Dheepan

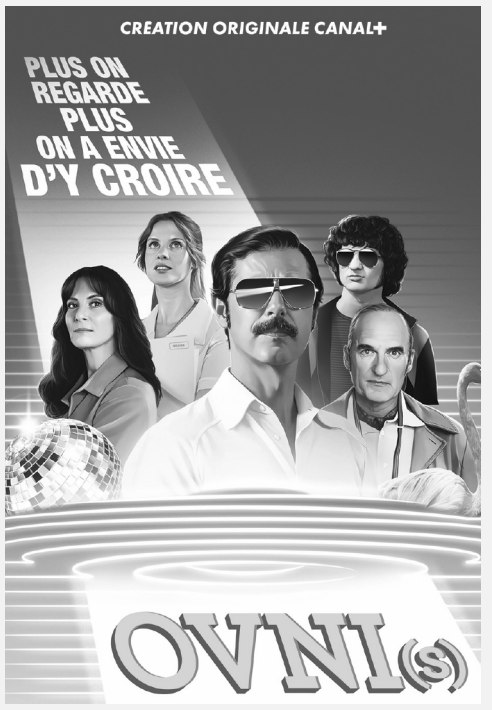
21h15 **Divertissement** — C8
Samedi Sébastien

21h00 **Cinéma - Film de science-fiction** — CINE CINEMA
Tenet

20h50 **Cinéma - Film d'animation** — CANAL+ family
Japon - 2019
Lupin III : The First

21h15 **Série policière (1973 - Etats-Unis)** — TMC
Saison 3 - Épisode 4: Subconscient
Columbo

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2020 - France - Belgique)
Saison 1 - Épisode 4 /8

Ovni(s)

Après la disparition mystérieuse de l'oiseau atteint par la radioactivité, Didier Mathure se retrouve sans éléments tangibles pour pousuivre son enquête. Pour autant, en arrivant en retard à un rendez-vous, le scientifique constate que sa montre et celles des membres de son équipe retardent étrangement de douze minutes. Par ailleurs, André, l'ancien chef du Gepan, adresse à Didier et Marcel un élément menant à un témoin important.

23h27

Série humoristique (2021 - Etats-Unis)
Saison 3 - Épisode 3 - 4

Shrill

Débarrassée de l'encombrant Ryan, Annie, soutenue par ses amies, retrouve la vie nocturne, bien décidée à rencontrer à nouveau l'amour. La jeune femme s'investit également pour progresser dans sa vie professionnelle.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:38	12:26	16:15	19:35	21:07
CONSTANTINE	03:45	12:30	16:19	19:38	21:09
ALGER	03:57	12:45	16:34	19:53	21:25
OUARGLA	04:08	12:36	16:16	19:34	20:58
CHLEF	04:07	12:52	16:40	19:59	21:30
MOSTAGANEM	04:13	12:57	16:44	20:03	21:34
ORAN	04:17	12:59	16:47	20:05	21:36

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6991 – SAMEDI 15 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	13°
Oran	27°	12°
Constantine	26°	8°
Ouargla	34°	22°

119 PALESTINIENS TUÉS DEPUIS LUNDI

Crimes contre l'humanité à Ghaza



Les agressions sionistes contre la Bande de Ghaza se sont poursuivies hier avec des raids aériens et des tirs d'artillerie sur des civils innocents tuant 119 Palestiniens depuis lundi.

Parmi les victimes des bombardements israéliens figurent 31 enfants en plus de 830 autres Palestiniens blessées, selon les autorités de Ghaza. «Ces bombardements étaient complètement fou, comme dans les jeux vidéo. C'était un vrai film d'horreur», a dit à l'AFP Muhammad Najib, 16 ans, un habitant de Ghaza.

A Ghaza, des dizaines de maisons ont été détruites dans la nuit, notamment dans le Nord du territoire, ont constaté des correspondants de presse. Plus de 700 Palestiniens ont été blessés en fin de semaine dernière et lundi lorsque la police de l'occupation israélienne a fait incursion sur l'esplanade des Mosquées à El Qods-Est occupée, en plus de menaces d'expulsion de familles palestiniennes au profit de colons juifs.

De nombreux rassemblements ont traditionnellement lieu à travers la Cisjordanie occupée le vendredi pour protester contre l'expansion des colonies israéliennes, illégales au regard du droit international. Ce vendredi, les manifestations dénoncent également les bombardements israéliens meurtriers contre la Bande de Ghaza qui ont débuté lundi. Le Croissant rouge palestinien a fait état vendredi de 119 Palestiniens tués depuis lundi.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra demain une réunion virtuelle publique sur l'escalade dans les territoires palestiniens occupés suite aux agressions sionistes, après des tergiversations avec les Etats-Unis qui ont refusé qu'elle se tienne vendredi, ont indiqué jeudi des diplomates. La session a été demandée par la Tunisie, la Norvège et la Chine.

L'émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient, le Norvégien Tor Wennesland, ainsi que des représentants de l'entité sioniste et de la Palestine devraient y participer. Les Etats-Unis, qui avaient refusé une réunion d'urgence dès vendredi et proposé qu'elle se tienne mardi, «ont été d'accord pour avancer la réunion à dimanche», a précisé un diplomate. Un peu plus tôt, le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, avait assuré devant la presse à Washington que les Etats-Unis étaient «favorables» à ce qu'une réunion ait lieu «en début de semaine prochaine». «J'espère que cela donnera un peu de temps à la diplomatie pour apporter des résultats et voir si nous obtenons une vraie désescalade», a dit le responsable, qui avait dépêché la veille un émissaire à l'entité sioniste et en Palestine occupée. Dans la nuit de jeudi à vendredi, des troupes sionistes ont cependant pénétré dans la bande de Ghaza dans le cadre de l'opération militaire en cours, avec déploiement de chars et blindés le long de l'enclave palestinienne.

La tenue de réunions virtuelles, pratique courante à l'ONU depuis mars 2020 pour cause de pandémie de Covid-19, requiert un consensus parmi les 15 membres du Conseil de sécurité. La réunion de vendredi avait été demandée par dix membres sur quinze du Conseil (Tunisie, Norvège, Chine, Irlande, Estonie, France, Royaume-Uni, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Niger et Vietnam).

Nassim Mecheri

La chronique de Qahwet Lâarich

Rihet zmen Lorenzy-Palanca !

Par Nadji Azzouz



UN JOUR radieux de ramadan à Alger, le chroniqueur déambule rue Larbi Benmhidi devenue une artère décrépite de la malbouffe algéroise, de la fringue turque et des babioles chinoises. Tout en se disant, heureusement, qu'il y a encore l'ex-Casino-Music Hall, longtemps un cinéma et désormais un théâtre, le musée Mama, la Cinémathèque, le restaurant Le Normand de l'ami Ramdane et la Librairie du Tiers-Monde. Chemin faisant, au numéro 16, une illumination : Du trottoir d'en face, il lève la tête au dessus d'un ficus mal taillé, pour remarquer une inscription patinée par le temps, et en toutes lettres, «Parfumerie Lorenzy-Palanca Postiches». Et là, mes aïeux, la Madeleine de Proust, avec tous ses arômes d'antan, réveille le souvenir d'enfance pour mieux inspirer une chronique dédiée à une marque, un produit, un lieu et une façon d'être hier en beauté ! Rihet zmen en quelque sorte. Et comme pour les parfums, c'est l'alchimie des idées qui produit son effet. Par on ne sait quel philtre de la pensée, la marque, le produit et l'endroit ramènent au souvenir «Le Parfum», le bestseller de Patrick Süskind. Dans le roman, le héros principal assassine des femmes pour capter dans des flacons leurs odeurs corporelles distinctives. Et crée ainsi une synthèse de parfum censée asservir les hommes et assurer sa propre fortune ! Ce maître-parfumeur macabre avait pour devise philosophique «qui maîtrise les odeurs, maîtrise le cœur des hommes» et conquiert les femmes, bien sûr !

Rue ex-D'Isly, parfumerie Lorenzy Palenca et «Le Parfum» de Patrick Süskind associés produiront ainsi une chronique aux doux parfums d'une «nostalgéroiserie». Une évocation des temps du mieux-vivre dans une capitale où une avenue comme celle de Larbi Ben Mhidi était après l'Indépendance La Mecque de la culture, la gastronomie et l'élégance façon Brummell. Bref, le cœur palpitant du chic et de la convivialité au cœur d'un Alger heureux.

La parfumerie était située au rez-de-chaussée et au premier étage d'un immeuble de rapport haussmannien. L'enseigne est toujours intacte au premier étage, alors que le niveau plus bas était occupé par Nedjma, l'ex-agence d'échanges de voyages de jeunes durant la période socialiste, aujourd'hui l'Association nationale des échanges culturels et touristiques internationaux. Le premier étage est fermé depuis longtemps, et on ignore à qui il appartient : Bien privé ou public algérien ou encore propriété d'un Français d'Algérie ? Allez savoir ?!

«L'odeur est l'intelligence des fleurs», disait Montherlant. A la parfumerie Lorenzy-Palanca, les fleurs avaient mille et une odeurs. Mais cet antre des essences captives et captivantes était aussi une caverne d'Ali Baba ordonnée, où s'offraient aux yeux fioles, fiasques, flasques, bombonnes, vaporisateurs, bibelots, burettes, potiches, peignes et autres accessoires de beauté, talc et bien d'autres poudres pour belles qui se pomponnent. Dans ce kaléidoscope d'aromates, d'extraits, d'onguents et de fragrances, la coquetterie était un art subtil au service duquel œuvrait un chef des odeurs suaves, Lorenzy-Palanca. Dans cette maison de l'ivresse des sens, on trouvait tout ce qui concerne la parfumerie en général, toutes de marques françaises, et particulièrement les eaux de Cologne de Lorenzy-Palanca qui, les premières, tiraient la réputation universelle du label. En tête de gondole, ses trois créations fétiches : «Frimousse d'Or», «Frisson» et «Cri du Cœur». Il n'est d'ailleurs pas un accessoire de toilette que ne pouvait se procurer une élégante chez Lorenzy-Palanca, depuis le peigne en ivoire jusqu'au set d'onglier dans sa boite stylée, en passant par le collier de fantaisie, l'éventail ancien ou moderne, le sac à la mode, le bibelot en vogue.

Succès commercial et prestige aidant, la maison avait accru le volume de son rayon de maroquinerie, et l'on trouvait aussi les nécessaires de toilette, des paniers de camping et de pique-nique, des mallettes à flaconnages, des coffrets d'argent et de vermeil ou encore des boites de fin Tolède damasquinées. Dans la galerie artistique du premier étage, où étaient réunies les cadeaux pour embellir le chez-soi, on y trouvait un choix incomparable de verreries d'art, de vases, de lampes et de brûle-parfums signés de Gallé, Daum, Wezz ou Quenwil. Et agréablement disséminés, tables à thé, travailleuses, lampadaires à dômes de mousseline aux tons chatoyants, côtoyaient des boites de biscuits, tandis que les porcelaines de Golse et de Saxe complétaient l'assortiment général.

Jusqu'à la fin de la décennie 1960, la maison constituait une des plus élégantes attractions de la rue d'Isly, et se visitait à l'égal d'un musée. La féerie de ses vitrines et le charme de l'atmosphère grisante de ses étals, vous gagnaient davantage au culte de la beauté servie en ce lieu avec une si grande grâce.

Dans une atmosphère chargée de notes de parfums sensuellement provocantes, parfois douces et veloutées, mais toujours hypnotiques qui s'expriment et s'équilibrent subtilement.

Ce jour de ramadan-là, au numéro 16 de la rue Larbi Ben Mhidi, c'est tout ça qui est remonté de la mémoire du chroniqueur, et qui lui a délicieusement chatouillé le nez.

Rihet zmen.